

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 549

8 juin 2005

SOMMAIRE

9 Lunes, S.à r.l., Luxembourg	26317	Garret Holding S.A., Luxembourg	26314
9 Lunes, S.à r.l., Luxembourg	26317	Garret Holding S.A., Luxembourg	26315
A.G.E., S.à r.l., Luxembourg	26312	Giochi Preziosi Lussemburgo S.A., Luxembourg	26324
A.G.E., S.à r.l., Luxembourg	26315	Groupe Renaissance S.A., Luxembourg	26320
Adjutoris Conseil S.A., Luxembourg	26339	High Fidelity, S.à r.l., Luxembourg	26317
Algérie Première S.A., Luxembourg	26336	Immo Market Consulting, S.à r.l.	26317
Arab International Real Estate Development (AIRED) S.A., Luxembourg	26307	Immo Market Consulting, S.à r.l.	26317
Atlantic Impex, S.à r.l., Luxembourg	26315	Interstate Investments S.A., Luxembourg	26335
Barpartner, S.à r.l., Grevenmacher	26308	International Barter Business Associates GmbH, S.à r.l., Senningerberg	26308
Bi Solutions, S.à r.l., Koerich	26318	International Technik Holding S.A., Luxembourg	26306
Bi Solutions, S.à r.l., Koerich	26318	Intrapack Holding S.A., Luxembourg	26326
Bijouterie Kass-Jentgen et Fils, S.à r.l., Luxem- bourg	26317	Jadis International S.A., Luxembourg	26344
Billon Conseils S.C., Luxembourg	26311	Jourdain, S.à r.l., Luxembourg	26309
Billon Conseils S.C., Luxembourg	26311	Kayldall, S.à r.l., Luxembourg	26308
BMW Autoclub Lëtzebuerg, A.s.b.l.	26314	Lago-Med, S.à r.l., Differdange	26315
Bugatti International S.A., Luxembourg	26312	Lago-Med, S.à r.l., Differdange	26320
Cable Holding, S.à r.l., Luxembourg	26318	Landlady S.A., Luxembourg	26339
Cad Concepts International S.A., Luxembourg	26326	Landlady S.A., Luxembourg	26339
Cad Concepts International S.A., Luxembourg	26326	Landlady S.A., Luxembourg	26343
Catleya S.A., Luxembourg	26311	Landlady S.A., Luxembourg	26343
Catleya S.A., Luxembourg	26312	Lighthouse International Company S.A., Luxem- bourg	26343
Centenia Finance S.A., Luxembourg	26313	Lugaro Financing Holding S.A., Luxembourg	26344
Centenia Finance S.A., Luxembourg	26315	Lussert S.A., Luxembourg	26324
Chiafia Financing Holding S.A., Luxembourg	26352	M & G Luxembourg S.A., Luxembourg	26314
Colonnade Holdco N° 4, S.à r.l., Luxembourg	26327	Mancial S.A., Luxembourg	26344
Crèche Pikasso, S.à r.l., Luxembourg	26344	Mimlux S.A., Luxembourg	26307
De Vlaminck S.A., Luxembourg	26310	Mossi & Ghisolfi International S.A., Luxembourg	26316
Deutsche Haussmann, S.à r.l., Luxembourg	26310	Natinco S.A.H., Luxembourg	26335
Eneco S.A., Contern	26310	Natinco S.A.H., Luxembourg	26338
FC Financing & Consulting S.A., Luxembourg	26306	Noemi International S.A., Luxembourg	26327
FISEA, Fondation Internationale pour la Substi- tution de l'Expérimentation Animale, Luxem- bourg	26335	Noemi International S.A., Luxembourg	26327
Fidelity Funds II, Sicav, Luxembourg	26348	NS Immobilière, S.à r.l., Mondercange	26316
Fidelity Funds Sicav, Luxembourg	26345	NS Immobilière, S.à r.l., Mondercange	26316
Fiduciaire Billon, S.à r.l., Luxembourg	26312	NS Immobilière, S.à r.l., Mondercange	26316
Futura 2000 S.A., Luxembourg	26335	O'Medias, S.à r.l., Niederanven	26338
Garret Holding S.A., Luxembourg	26313	Office Services S.A., Luxembourg	26338
		Ofimex S.A., Luxembourg	26309

Orion Properties N° 1, S.à r.l., Luxembourg	26313	Telindus PSF S.A., Esch-sur-Alzette	26338
Orion Shipping S.A., Luxembourg	26324	Telindus S.A., Strassen	26334
Peintures Biwersi, S.à r.l., Wellenstein	26318	Telluride S.A., Luxembourg	26309
Peintures Biwersi, S.à r.l., Wellenstein	26318	TOURINTER, Société pour la Promotion du Tourisme International S.A., Luxembourg	26311
Pfizer Shareholdings Intermediate, S.à r.l., Stras- sen	26321	U.A.I. (Luxembourg) I, S.à r.l., Luxembourg	26328
Romplex S.A., Luxembourg	26306	Venere S.A., Luxembourg	26325
Rowlands International, S.à r.l., Luxembourg	26307	Venere S.A., Luxembourg	26325
Rowlands International, S.à r.l., Luxembourg	26307	Venere S.A., Luxembourg	26325
Ruthenia Investments, S.à r.l., Luxembourg	26313	Venere S.A., Luxembourg	26325
Scarpar Investissement S.A., Luxembourg	26344	Venere S.A., Luxembourg	26325
Sinerive Investments, S.à r.l., Luxembourg	26313	Venere S.A., Luxembourg	26326

INTERNATIONAL TECHNIK HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 13.327.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 19 novembre 2004

- Les mandats d'Administrateur de Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Alain Renard, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, avec siège social au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Fait à Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Certifié sincère et conforme

INTERNATIONAL TECHNIK HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02487. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014441.3/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ROMPLEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 40.271.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02505, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

ROMPLEX S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(014443.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

FC FINANCING & CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 72.241.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00975, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2005.

Signature

Mandataire

(014347.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

**ARAB INTERNATIONAL REAL ESTATE DEVELOPMENT (AIRED),
Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 14.073.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00456, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2005.

A. Rukavina
Le Liquidateur

(012416.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2005.

MIMLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 24.634.

Liquidation judiciaire

Par jugement rendu en date du 17 mars 2005, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a prononcé sur requête en état de dissolution et mise en liquidation la société MIMLUX S.A., établie et ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 14 rue Aldringen.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Nadine Erpeling, juge au tribunal d'arrondissement, et liquidateur, Maître David Louis, avocat.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du tribunal de commerce avant le 6 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
M^e D. Louis
Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2005, réf. LSO-BC04976. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(027728.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2005.

ROWLANDS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 48.746.

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB1890, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2005.

Pour la société
M. Paras
Administrateur-délégué

(014121.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ROWLANDS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 48.746.

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01894, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2005.

Pour la société
M. Paras
Administrateur-délégué

(014119.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

**INTERNATIONAL BARTER BUSINESS ASSOCIATES GmbH, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1259 Senningerberg, zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 20.340.

Liquidation judiciaire

Par jugement rendu en date du 17 mars 2005, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a prononcé sur requête en état de dissolution et mise en liquidation la société INTERNATIONAL BARTER BUSINESS ASSOCIATES GmbH, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1529 Senningerberg, zone Industrielle.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Nadine Erpeling, juge au tribunal d'arrondissement, et liquidateur, Maître David Louis, avocat.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du tribunal de commerce avant le 6 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

M^e D. Louis

Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2005, réf. LSO-BC04975. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(027730.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2005.

KAYLDALL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3780 Luxembourg, 77, rue des Légionnaires.
R. C. Luxembourg B 80.964.

Liquidation judiciaire

Par jugement rendu en date du 17 mars 2005, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a déclaré sur requête en état de liquidation la société KAYLDALL, S.à r.l. établie et ayant son siège social à L-3780 Tétange, 77, rue des Légionnaires.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Nadine Erpeling, juge au tribunal d'arrondissement, et liquidateur, Maître David Louis, avocat.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du tribunal de commerce avant le 6 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

M^e D. Louis

Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2005, réf. LSO-BC04978. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(027732.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2005.

BARPARTNER, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6793 Grevenmacher, 52, route de Trèves.
H. R. Luxemburg B 71.711.

*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung der Firma, abgehalten im Geschäftssitz der Firma
zu Grevenmacher am 11. Januar 2005 um 10.00 Uhr*

Ernennung eines neuen Geschäftsführers

Die Gesellschaft beschliesst einstimmig Herrn Stefan Melcher, jetziger Geschäftsführer der Firma abzurufen und erteilt ihm Entlastung für die Ausübung seines Mandates.

Er wird ersetzt für eine unbestimmte Dauer durch Frau Sylvie Huberty, Geschäftsfrau, wohnhaft in L-6793 Grevenmacher, 52, route de Trèves.

Frau Huberty kann durch Ihre alleinige Unterschrift die Firma rechtskräftig vertreten.

Für gleichlautende Ausfertigung zum Zwecke der Veröffentlichung.

Grevenmacher, den 11. Januar 2005.

S. Huberty / H. Simon.

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01765. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014111.3/643/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

OFIMEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 52.672.

Liquidation judiciaire

Par jugement rendu en date du 17 mars 2005, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a prononcé sur requête en état de dissolution et mise en liquidation la société OFIMEX S.A. établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Nadine Erpeling, juge au tribunal d'arrondissement, et liquidateur, Maître David Louis, avocat.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du tribunal de commerce avant le 6 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

M^e D. Louis

Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2005, réf. LSO-BC04972. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(027735.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2005.

TELLURIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 50.337.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 30 décembre 2004, que:

L'Assemblée Générale Ordinaire a accepté la démission de Monsieur François Winandy, pour l'exercice de son mandat.

Sont élus et réélus Administrateurs jusqu'à Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur Thierry Jacob, diplômé de l'Institut Commercial de Nancy, demeurant à Luxembourg,
- Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange (L),
- Monsieur Marco Theodoli, Administrateur de sociétés, demeurant à Lugano (CH).

Est réélu Commissaire aux Comptes pour la même période:

- Monsieur Michele Romerio, Comptable, demeurant à Carabella, 26, CH-6582 Pianezzo.

Luxembourg, le 4 février 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02653. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014100.3/802/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

JOURDAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 4, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg B 73.026.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Associée tenue le 5 janvier 2005 à 15.00 heures à Luxembourg

L'Associée décide de nommer, à partir du 1^{er} janvier 2005, Madame Valérie François, demeurant au, 28, rue Wenckhiel, L-5680 Dalheim, au poste de gérante technique de la société.

La gérante technique aura un pouvoir de cosignature obligatoire avec le gérant administratif pour tout ce qui concerne la gestion journalière de la société.

Pour extrait sincère et conforme

L'Associée

M. Harik

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01753. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014107.3/643/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

26310

DE VLAMINCK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 38.060.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement le 30 décembre 2004 que:

- Monsieur François Winandy, Diplômé EDHEC, demeurant professionnellement à Luxembourg;
- Madame Mireille Gehlen, Licenciée en Administration des Affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg;
- Monsieur Mario Di Maio, Administrateur de sociétés, demeurant à Milan (Italie).

Sont réélus Administrateurs pour une durée de six années, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009;

Que:

- Monsieur Rodolphe Gerbes, Licencié en Sciences Commerciales et Financières, demeurant professionnellement à Luxembourg,
est réélu Commissaire aux comptes pour la même période.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02651. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014106.3/802/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ENECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 22, rue Edmond Reuter.
R. C. Luxembourg B 72.529.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 7 janvier 2005
à 10.00 heures à Luxembourg*

L'Assemblée décide de révoquer, avec effet immédiat, le commissaire aux comptes actuel de la société, à savoir la FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l., ayant son siège social au 2, Parc d'activités Syrdall, L-5365 Munsbach.

L'Assemblée décide de nommer en remplacement au poste de commissaire aux comptes, la société SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH «SRE» S.A., ayant son siège social au 36, route de Longwy, L-8080 Bertrange. Le nouveau commissaire aux comptes est nommé pour une durée de six années, son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2011.

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01757. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014113.3/643/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

DEUTSCHE HAUSSMANN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R. C. Luxembourg B 105.031.

Suite aux décisions de l'associé unique prises en date du 25 janvier 2005:

- L'associé unique accepte la démission du gérant Monsieur Manfred Zisselsberger.
- Est nommé en remplacement et en addition au gérant existant en tant que gérant Monsieur Jürgen Schweig, banquier, demeurant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer à L-1115 Luxembourg.
- Le mandat du nouveau gérant prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2005 statuant sur les comptes annuels de 2004.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

Pour le conseil de gérance

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02550. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014150.3/1463/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

**TOURINTER, SOCIETE POUR LA PROMOTION DU TOURISME INTERNATIONAL S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 10.894.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02656, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

Signature.

(014114.3/802/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

CATLEYA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 71.028.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 13 décembre 2004 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat des administrateurs:

Madame Isabelle Altieri,

Monsieur Julien Germoni,

Monsieur Georges-Edouard Altieri,

et du Commissaire aux Comptes BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A.,

jusqu'à la prochaine assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

Pour CATLEYA S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02542. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014126.3/1005/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

BILLON CONSEILS S.C., Société Civile.

Siège social: L-2267 Luxembourg, 18, rue d'Orange.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 2 juillet 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2 du 2 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02527, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

BILLON CONSEILS S.C.

Signature

(014139.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

BILLON CONSEILS S.C., Société Civile.

Siège social: L-2267 Luxembourg, 18, rue d'Orange.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 2 juillet 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2 du 2 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02528, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

BILLON CONSEILS S.C.

Signature

(014141.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

BUGATTI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 26.124.

—
RECTIFICATIF

Contrairement à l'extrait du 21 janvier 2005, déposé en date du 26 janvier 2005, il résultait de l'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2004 de la société BUGATTI INTERNATIONAL S.A., que les résolutions suivantes ont été prises:

- Nomination de Monsieur Thomas Bscher, demeurant à Köln, au poste d'administrateur;
- Monsieur Reinhold Kopp, demeurant à Saarbrücken, conserve son poste d'administrateur au sein de la société BUGATTI INTERNATIONAL S.A. mais démissionne de sa fonction de Président du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

Pour BUGATTI INTERNATIONAL S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02543. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014131.3/1005/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

CATLEYA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 71.028.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02540, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

Signature.

(014133.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

FIDUCIAIRE BILLON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 18, rue d'Orange.
R. C. Luxembourg B 48.841.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 septembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2 du 3 janvier 1995.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02529, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE BILLON, S.à r.l.

Signature

(014143.3/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

A.G.E., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 68, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 98.474.

—
Démission du gérant technique

L'an deux mille quatre, le trente septembre.

L'associé unique décide d'accepter la démission du gérant technique, Madame Anne Zanussi, et lui donne décharge pour l'exercice de ses fonctions jusqu'à ce jour.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour A.G.E., S.à r.l.

G. Latour

Associé unique

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06522. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014171.3/1039/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ORION PROPERTIES N° 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 72.749.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB02143, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(014145.3/267/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

RUTHENIA INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 81.551.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02622, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

Signature.

(014146.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

SINERIVE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 74.117.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02617, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

Signature.

(014147.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

CENTENIA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 61.117.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de façon extraordinaire en date du 21 janvier 2005

- Les mandats d'administrateur de Monsieur Vardis J. Vardinoyannis, armateur, ayant son adresse professionnelle au 12A, Herodou Attikou Street à GR-15124 Athenes, de Monsieur Ioannis V. Vardinoyannis, homme d'affaires, ayant son adresse professionnelle au 12A, Herodou Attikou Street à GR-15124 Athenes et de Monsieur Georgios I. Prousanides, avocat, ayant son adresse professionnelle au 12A, Herodou Attikou Street à GR-15124 Athenes, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de la société MOORE STEPHENS, S.à r.l., ayant son siège social au 16, allée Marconi, B.P. 260 à L-2012 Luxembourg ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 21 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02547. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014157.3/751/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

GARRET HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 87.641.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02545, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

Signature.

(014159.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

BMW Autoclub Lëtzebuerg, A.s.b.l., Association sans but lucratif.
H. R. Luxembourg F 915.

Ajoute aux statuts du club / Délibération lors de l'Assemblée Générale le 14 janvier 2005

9. Haftungs Ausschluss

Im Zusammenhang mit den Veranstaltungen des BMW Autoclub Lëtzebuerg ist jedes Mitglied selbst dafür verantwortlich, dass es den vorgesehenen Ablauf sowie die Teilnahmebedingungen, die im Kontext mit den besagten Veranstaltungen vorgesehen sind, genauestens befolgt, weiterhin zur Kenntnis nimmt, dass alle Freizeitveranstaltungen ohne jeglichen Wettbewerbscharakter sind,

- an den besagten Veranstaltungen auf eigene Gefahr teilnimmt, die volle Verantwortung sowohl in zivilrechtlicher als auch in strafrechtlicher Hinsicht übernimmt und zwar für alle durch sie oder das von ihm benutzte Fahrzeug verursachte Schäden, es sei denn ein Haftungs Ausschluss ist durch andere Bestimmungen vorgesehen;
- dass es die volle Verantwortung für Begleitpersonen übernimmt, es sei denn es liegt vorsätzliche und grob fahrlässige Schadensverursachung seitens der Begleitpersonen vor, dass sie im Falle eines Unfalls / Beschädigungen im Zusammenhang mit den besagten Veranstaltungen, auf jedes Recht des Vorgehens oder Rückgriffes gegen den veranstaltenden Club, seines Präsidenten und Mitglieder, die Helfer und andere Teilnehmer verzichten, es sei denn, dass der Unfall oder die Beschädigungen vorsätzlich durch grob fahrlässiges Vergehen der obengenannten Personen verschuldet wurden;
- dass es im Besitz eines gültigen Führerscheines ist und dass das benutzte Fahrzeug ordnungsgemäss angemeldet ist.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02777. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014149.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

GARRET HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 87.641.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 3 janvier 2005, que:

- les mandats d'administrateur de Monsieur Luis Davis, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 53rd Street, Urbanizacion Obarrio, Swiss Tower, 16th Floor, Panama, Republic of Panama, de Madame Aida May Biggs, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 53rd Street, Urbanizacion Obarrio, Swiss Tower, 16th Floor, Panama, Republic of Panama, de Madame Pamela Hall, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 53rd Street, Urbanizacion Obarrio, Swiss Tower, 16th Floor, Panama, Republic of Panama, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Lex Benoy, réviseur d'entreprises, ayant son adresse professionnelle au 13, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02546. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014153.3/751/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

M & G LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 85.435.

En date du 21 janvier 2005, Monsieur Carlo Santoiemma, né le 25 mars 1967 à Matera (Italie), demeurant professionnellement à Luxembourg, et Monsieur Patrick Ehrhardt, né le 19 juni 1949 à Casablanca (Maroc), demeurant professionnellement à Luxembourg, ont donné leur démission de la société M & G LUXEMBOURG S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M & G LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02576. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014249.3/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

GARRET HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 87.641.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02544, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

Signature.

(014161.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

CENTENIA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 61.117.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02548, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

Signature.

(014166.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

LAGO-MED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4505 Differdange, 53-55, rue de l'Acier.
R. C. Luxembourg B 88.160.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06524, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E.C.G. S.A.

Signature

(014174.3/1039/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

A.G.E., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 68, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 98.474.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06583, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(014175.3/1039/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ATLANTIC IMPEX, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 39.908.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des associés, du 20 septembre 2004, que Monsieur Christian Brux, employé privé, demeurant à B-6150 Anderlues, 110/3, rue Joseph Wauters, est nommé en tant que deuxième gérant, avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

Le mandat, du Gérant, Monsieur Christian Brux, expire à l'assemblée générale ordinaire en l'an 2009.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour la société

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04669. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(014307.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

NS IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3940 Mondercange, 7, rue de Pontpierre.
R. C. Luxembourg B 74.011.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06570, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E.C.G. S.A.

Signature

(014187.3/1039/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

NS IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3940 Mondercange, 7, rue de Pontpierre.
R. C. Luxembourg B 74.011.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06573, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E.C.G. S.A.

Signature

(014184.3/1039/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

NS IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3940 Mondercange, 7, rue de Pontpierre.
R. C. Luxembourg B 74.011.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06576, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E.C.G. S.A.

Signature

(014182.3/1039/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

NS IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3940 Mondercange, 7, rue de Pontpierre.
R. C. Luxembourg B 74.011.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06578, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E.C.G. S.A.

Signature

(014180.3/1039/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

MOSSI & GHISOLFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 66.955.

—
En date du 21 janvier 2005, Monsieur Carlo Santoiemma, né le 25 mars 1967 à Matera (Italie), demeurant professionnellement à Luxembourg, et Monsieur Lorenzo Patrassi, né le 22 avril 1972 à Padova (Italie), demeurant professionnellement à Luxembourg, ont donné leur démission de la société MOSSI & GHISOLFI INTERNATIONAL S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MOSSI & GHISOLFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02577. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014251.3/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

IMMO MARKET CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: 1, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 43.458.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06561, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(014196.3/1039/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

IMMO MARKET CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: 1, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 43.458.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06565, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(014190.3/1039/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

HIGH FIDELITY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 113, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 38.266.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06580, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(014178.3/1039/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

BIJOUTERIE KASS-JENTGEN ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 11A, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 6.278.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06550, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(014199.3/1039/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

9 LUNES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 7, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 33.709.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06553, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(014198.3/1039/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

9 LUNES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 7, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 33.709.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06557, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(014197.3/1039/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

PEINTURES BIWERSI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5471 Wellenstein, 1, rue Gielebongert.
R. C. Luxembourg B 44.019.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06533, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E.C.G. S.A.

Signature

(014201.3/1039/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

PEINTURES BIWERSI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5474 Wellenstein, 1, rue Gielebongert.
R. C. Luxembourg B 44.019.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06537, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E.C.G. S.A.

Signature

(014200.3/1039/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

BI SOLUTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8383 Koerich, 48, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 73.764.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06529, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E.C.G. S.A.

Signature

(014205.3/1039/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

BI SOLUTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8383 Koerich, 48, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 73.764.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06530, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E.C.G. S.A.

Signature

(014203.3/1039/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

CABLE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 91.941.

In the year two thousand and four on the twenty-ninth of December.
Before Us M^e Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven.

There appeared:

CAYMAN CABLE HOLDING, L.P., with registered office at PO Box 309GT, Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, here represented by M^e Laura Rossi, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which shall be annexed hereto.

The prenamed limited partnership CAYMAN CABLE HOLDING, L.P., is the sole partner of CABLE HOLDING, S.à r.l., having its registered office in 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered at the Register of commerce of Luxembourg section B number 91.941, incorporated on the 21st of January 2003, published in the Mémorial C. The articles of incorporation were amended a last time pursuant to a deed of Maître Paul Bettingen, on December 13th, 2004, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Which appearing person, acting in its above-mentioned capacities, requested the undersigned notary to draw up as follows:

That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Reduction of the subscribed capital by an amount of 178,500.- EUR (one hundred seventy eight thousand five hundred euros) so as to bring it down from its present amount of 711,200.- EUR (seven hundred and eleven thousand two hundred euros) to 532,700.- EUR (five hundred thirty two thousand seven hundred euros), by cancellation of the 1,785 (one thousand seven hundred eighty five) Class B parts with a par value of 100.- EUR (one hundred euros) each, held by the company following their redemption from FI NEW OPPORTUNITIES II, S.à r.l.

2. Conversion of the 5,327 (five thousand three hundred twenty seven) remaining Class A parts into ordinary parts.

3. Subsequent amendment of article 6 of the articles of association of the company so as to reflect the capital reduction, the cancellation of the Class B parts and the conversion of the Class A parts into ordinary parts. Then, the sole partner takes the following resolutions:

First resolution

The partner decides to reduce the share capital by an amount of 178,500.- EUR (one hundred seventy eight thousand five hundred euros) so as to bring it down from its present amount of 711,200.- EUR (seven hundred and eleven thousand two hundred euros) to 532,700.- EUR (five hundred thirty two thousand seven hundred euros), by cancellation of the 1,785 (one thousand seven hundred eighty five) Class B parts with a par value of 100.- EUR (one hundred euros) each, held by the company following their redemption from FI NEW OPPORTUNITIES II, S.à r.l.

Second resolution

The partner decides to convert the 5,327 (five thousand three hundred twenty seven) remaining Class A parts into ordinary parts.

Third resolution

The partner decides to replace the existing article 6 of the articles of association by the following wording now:

«**Art. 6.** The subscribed capital of the Company is set at 532,700.- EUR (five hundred thirty two thousand seven hundred euros) divided into 5,327 (five thousand three hundred twenty seven) parts, with a par value of 100.- EUR (one hundred euros) per part.»

Costs

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at 1,000.- EUR (one thousand euros).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing person, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil statuses and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

La société CAYMAN CABLE HOLDING, L.P., avec siège social à PO Box 309GT, Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, ici représentée par M^e Laura Rossi, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, laquelle demeurera annexée au présent acte.

La prédictée société CAYMAN CABLE HOLDING, L.P. est l'associé unique de la société à responsabilité limitée CABLE HOLDING, S.à r.l., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B, sous le numéro 91.941, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 21 janvier 2003, publié au Mémorial C. Les statuts ont été modifiés une dernière fois suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, en date du 13 décembre 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Lequel comparant, ès qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Réduction du capital social souscrit à concurrence de 178.500,- EUR (cent soixante dix huit mille cinq cents euros) pour le ramener de son montant actuel de 711.200,- EUR (sept cent onze mille deux cent euros) à 532.700,- EUR (cinq cent trente-deux mille sept cents euros), par annulation des 1.785 (mille sept cent quatre-vingt-cinq) parts Classe B avec une valeur nominale de 100,- EUR (cent euros) chacune, détenues par la société suite à un rachat de FI NEW OPPORTUNITIES II, S.à r.l.

2. Conversion des 5.327 (cinq mille trois cent vingt-sept) parts restantes de Classe A dans des parts ordinaires.

3. Modification de l'article 6 des statuts de la société pour refléter la réduction de capital, l'annulation des parts de Classe B et la conversion des parts de Classe A dans des parts ordinaires.

Ensuite, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de réduire le capital social souscrit à concurrence de 178.500,- EUR (cent soixante dix huit mille cinq cents euros) pour le ramener de son montant actuel de 711.200,- EUR (sept cent onze mille deux cent euros)

à 532.700,- EUR (cinq cent trente-deux mille sept cents euros), par annulation des 1.785 (mille sept cent quatre-vingt-cinq) parts Classe B avec une valeur nominale de 100,- EUR (cent euros) chacune, détenues par la société suite à un rachat de FI NEW OPPORTUNITIES II, S.à r.l.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de convertir les 5.327 (cinq mille trois cent vingt-sept) parts restantes de Classe A dans des parts ordinaires.

Troisième résolution

L'associé unique décide de remplacer l'actuel article 6 des statuts par les dispositions suivantes:

«**Art. 6.** La Société a un capital souscrit de 532.700,- EUR (cinq cent trente-deux mille sept cents euros) divisé en 5.327 (cinq mille trois cent vingt-sept) parts, ayant chacune une valeur nominale de 100,- EUR (cent euros).»

Coût

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, sont évalués à mille euros (1.000,- EUR).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Senningerberg, à la date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire du comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état civil et demeure, le comparant a signé, avec le notaire, le présent acte.

Signé: L. Rossi, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, vol. 23CS, fol. 23, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 2 février 2005.

P. Bettingen.

(011798.3/202/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

LAGO-MED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4505 Differdange, 53-55, rue de l'Acier.

R. C. Luxembourg B 88.160.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06527, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E.C.G. S.A.

Signature

(014208.3/1039/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

GROUPE RENAISSANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 76.481.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue exceptionnellement le 20 septembre 2003

5. L'Assemblée acte la démission en date de ce jour de Monsieur Rodney Haigh de son poste d'Administrateur et lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

6. L'Assemblée décide de nommer Administrateur avec effet immédiat Monsieur Romain Thillens demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg en remplacement de l'Administrateur démissionnaire. Il terminera le mandat de son prédécesseur.

Suite à cette résolution, le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

- Nour-Eddin Nijar, Administrateur,
- Christophe Blondeau, Administrateur,
- Romain Thillens, Administrateur.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01470. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014212.3/565/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

PFIZER SHAREHOLDINGS INTERMEDIATE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 93.997.

In the year two thousand and five, on the tenth day of January.
Before us Me Bettingen, notary residing in Niederanven.

Was held an extraordinary general meeting of the partners of PFIZER SHAREHOLDINGS INTERMEDIATE, S.à r.l., (the «company»), having its registered office at 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by a deed of the undersigned notary on the 27th of June 2003, published in the Mémorial C, number 739, dated July 11, 2003, registered at the Register of commerce of Luxembourg section B number 93.997,

The articles of association of the Company having been amended by several deeds of the undersigned notary, and the latest on November 26th, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1367, dated December 24th 2003.

The meeting is opened by Mr Jean-Michel Merienne, private employee, professionally residing in Senningerberg, being in the chair,

who appoints as secretary of the meeting Ms. Natacha Steuermann, private employee, professionally residing in Senningerberg.

The meeting elects as scrutineer Mr Alain Steichen, attorney-at-law, residing in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the undersigned notary to state that:

I.- The agenda of the meeting is the following:

1. Increase of the subscribed share capital of the company by an amount of one hundred forty-seven million nine hundred fifty-seven thousand four hundred and fifty United States dollars (USD 147,957,450.-) to bring it from its present amount of one billion four hundred and five million nine hundred ninety-three thousand eight hundred and fifty United States dollars (USD 1,405,993,850.-) to one billion five hundred fifty-three million nine hundred fifty-one thousand and three hundred United States dollars (USD 1,553,951,300.-) by the creation and the issue of two million nine hundred fifty-nine thousand one hundred forty-nine (2,959,149) new Class A parts having a par value of fifty United States dollars (USD 50.-) each, having the same rights and obligations as the existing parts, together with total issue premiums of one billion sixty-three million three hundred ninety-two thousand four hundred thirty-six United States dollars (USD 1,063,392,436.-);

2. Subscription of all the two million nine hundred fifty-nine thousand one hundred forty-nine (2,959,149) new Class A parts by PFIZER HOLDINGS INTERNATIONAL LUXEMBOURG (PHIL), S.à r.l., a Luxembourg company, with registered office at 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg, and paying up of these parts together with total issue premiums of one billion sixty-three million three hundred ninety-two thousand four hundred thirty-six United States dollars (USD 1,063,392,436.-) by a contribution in kind of one million eight hundred fifty-eight thousand two hundred and seventy-six (1,858,276) new Class AB parts of PFIZER LUXEMBOURG, S.à r.l., a corporation duly incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg, registered at the Register of commerce of Luxembourg section B number 84.125, being 8.9182% of the issued share capital of the said corporation.

3. Amendment of article 7, paragraphs 1 and 2 of the company's bylaws so as to reflect the proposed increase of the share capital.

II. - There has been established an attendance list, showing the partners present or represented as well as the number of parts held by them, which list after having been signed by the partners or their proxies, by the members of the Bureau of the meeting and by the undersigned notary, will be registered with this deed.

The proxies given by the represented partners after having been initialled *ne varietur* by the members of the Bureau of the meeting and the undersigned notary shall stay affixed in the same manner to this minute.

III. - It appears from the attendance list, that all the parts are present or represented at the meeting. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate on the agenda, of which the partners have been informed before the meeting.

IV. - After deliberation, the following resolutions were unanimously taken:

First resolution

The meeting resolves to increase the subscribed share capital of the company by an amount of one hundred forty-seven million nine hundred fifty-seven thousand four hundred and fifty United States dollars (USD 147,957,450.-) to bring it from its present amount of one billion four hundred and five million nine hundred ninety-three thousand eight hundred and fifty United State dollars (USD 1,405,993,850.-) to one billion five hundred fifty-three million nine hundred fifty-one thousand and three hundred United States dollars (USD 1,553,951,300.-) by the creation and the issue of two million nine hundred fifty-nine thousand one hundred forty-nine (2,959,149) new Class A parts having a par value of fifty United States dollars (USD 50.-) each, having the same rights and obligations as the existing parts, together with total issue premiums of one billion sixty-three million three hundred ninety-two thousand four hundred thirty-six United States dollars (USD 1,063,392,436.-).

Subscription

PFIZER HOLDINGS INTERNATIONAL LUXEMBOURG (PHIL) LUXEMBOURG, a Luxembourg company, with registered office at 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg, here represented by Mr Alain Steichen, by virtue of a proxy given on January 6, 2005, has declared to subscribe for all the two million nine hundred

fifty-nine thousand one hundred forty-nine (2,959,149) new Class A parts, and paying them at a total price of one hundred forty-seven million nine hundred fifty-seven thousand four hundred and fifty United States dollars (USD 147,957,450.-) together with total issue premiums of one billion sixty-three million three hundred ninety-two thousand four hundred thirty-six United States dollars (USD 1,063,392,436.-) by a contribution in kind of one million eight hundred fifty-eight thousand two hundred and seventy-six (1,858,276) new Class AB parts of PFIZER LUXEMBOURG, S.à r.l., a corporation duly incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg, registered at the Register of commerce of Luxembourg section B number 84.125, being 8.9182% of the issued share capital of the said corporation.

Second resolution

The meeting resolves to amend article 7, paragraphs 1 and 2 of the by-laws of the company in order to reflect such increase of capital, which now reads as follows:

Art. 7. «The corporate capital is set at one billion five hundred fifty-three million nine hundred fifty-one thousand and three hundred United States dollars (USD 1,553,951,300.-) divided into:

- nine million eight hundred fifty-nine thousand one hundred eighty-two (9,859,182) class A parts having a par value of fifty U.S. dollars (USD 50.00) each and
- twenty-one million two hundred nineteen thousand eight hundred forty-four (21,219,844) class B parts having a par value of fifty U.S. dollars (USD 50.00) each.

All of which class A and class B parts have been fully paid up.

In addition to the corporate capital, issue premiums for an amount

of:

- four billion one hundred sixteen million four hundred seven thousand eight hundred fifty-eight United States dollars (USD 4,116,407,858.-) have been paid on the class A parts
- seven billion one hundred seventy-nine million six hundred thirty-seven thousand three hundred thirty-one United States dollars (USD 7,179,637,331.-) have been paid on the class B parts.

Valuation

For registration purposes, the amount of the increase of the capital and the issue premium is valued at EUR 928,024,122.-.

Costs

Insofar as the company receiving the 8.9182% of share capital in PFIZER LUXEMBOURG, S.à r.l., a corporation established in a EU Member State, already owns 91.0818% of PFIZER LUXEMBOURG, S.à r.l., the company refers to article 4-2 of the Law of December 29, 1971, which provides for capital tax exemption.

The costs, expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the company and charged to it by reason of the present deed are estimated at twelve thousand Euros (12,000.- EUR).

Nothing else being on the agenda, the meeting is adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le dix janvier.

Par-devant Maître Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de PFIZER SHAREHOLDINGS INTERMEDIATE, S.à r.l., ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, constituée par un acte du notaire instrumentaire du 27 juin 2003, publié au Mémorial C, numéro 739 du 11 juillet 2003, enregistrée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 93.997,

Les statuts de la Société ont été modifiés par plusieurs actes du soussigné notaire, et pour la dernière fois par un acte du 26 novembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1367 du 24 décembre 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Michel Merienne, employé privé, demeurant professionnellement à Senningerberg, qui désigne comme secrétaire, Mme Natacha Steueremann, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée choisit comme scrutateur, M^e Alain Steichen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le président a requis le notaire soussigné d'acter que:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Agenda:

1. Augmentation du capital souscrit de la société à concurrence de cent quarante-sept millions neuf cent cinquante-sept mille quatre cent cinquante dollars US (USD 147.957.450,-) pour le porter de son montant actuel d'un milliard quatre cent cinq millions neuf cent quatre-vingt-treize mille huit cent cinquante dollars US (USD 1.405.993.850,-) à un mil-

liard cinq cent cinquante-trois millions neuf cent cinquante et un mille trois cents dollars US (USD 1.553.951.300,-) par la création et l'émission de deux millions neuf cent cinquante-neuf mille cent quarante-neuf (2.959.149) parts nouvelles de classe A d'une valeur nominale de cinquante dollars US (USD 50,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions déjà existantes, ensemble avec une prime d'émission d'un milliard soixante-trois millions trois cent quatre-vingt-douze mille quatre cent trente six dollars US (USD 1.063.392.436,-).

2. Souscription des deux millions neuf cent cinquante-neuf mille cent quarante-neuf (2.959.149) parts de classe A par PFIZER HOLDINGS INTERNATIONAL LUXEMBOURG (PHIL) LUXEMBOURG, société à responsabilité de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg et libération de ces parts et de la prime d'émission d'un milliard soixante-trois millions trois cent quatre-vingt-douze mille quatre cent trente-six dollars US (USD 1.063.392.436,-) par un apport en nature d'un million huit cent cinquante-huit mille deux cent soixante-seize (1.858.276) parts de classe AB de PFIZER LUXEMBOURG, S.à r.l., une société luxembourgeoise ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84.125, représentant 8,9182% du capital social émis de cette entité.

3. Modification des paragraphes 1 et 2 de l'article 7 des statuts de la société afin de refléter l'augmentation de capital envisagée.

II. - Il a été établi une liste de présence, renseignant les associés présents ou représentés, ainsi que le nombre de parts qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les associés ou leurs mandataires, par les membres du Bureau et par le notaire instrumentaire, sera enregistrée avec le présent acte.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés après avoir été paraphées ne varietur par les membres du Bureau et le notaire instrumentaire.

III. - Il résulte de la liste de présence que toutes les parts sont présentes ou représentées à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les associés ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. - Après délibération, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital de la société à concurrence d'un montant de cent quarante sept millions neuf cent cinquante sept mille quatre cent cinquante dollars US (USD 147.957.450,-) pour le porter de son montant actuel un milliard quatre cent cinq millions neuf cent quatre-vingt-treize mille huit cent cinquante dollars US (USD 1.405.993.850,-) à un milliard cinq cent cinquante-trois millions neuf cent cinquante et un mille trois cents dollars US (USD 1.553.951.300,-) par la création et l'émission de deux millions neuf cent cinquante-neuf mille cent quarante-neuf (2.959.149) parts nouvelles de classe A d'une valeur nominale de cinquante dollars US (USD 50,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions déjà existantes, ensemble avec une prime d'émission de un milliard soixante-trois millions trois cent quatre-vingt-douze mille quatre cent trente six-dollars US (USD 1.063.392.436,-).

Souscription

PFIZER HOLDINGS INTERNATIONAL LUXEMBOURG (PHIL) LUXEMBOURG, société à responsabilité de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, ici représentée par Me Alain Steichen, en vertu d'une procuration donnée le 7 janvier 2005, a déclaré souscrire toutes les deux millions neuf cent cinquante-neuf mille cent quarante-neuf (2.959.149) nouvelles parts et les payer un prix total de cent quarante-sept millions neuf cent cinquante-sept mille quatre cent cinquante dollars US (USD 147.957.450,-) ensemble avec une prime d'émission d'un milliard soixante-trois millions trois cent quatre-vingt-douze mille quatre cent trente-six dollars US (USD 1.063.392.436,-) par un apport en nature d'un million huit cent cinquante-huit mille deux cent soixante-seize (1.858.276) parts de classe AB de PFIZER LUXEMBOURG, S.à r.l., une société luxembourgeoise ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84.125, représentant 8,9182% du capital social émis de cette entité.

Deuxième résolution

Pour refléter l'augmentation de capital qui précède, l'associé unique décide de modifier les paragraphes 1 et 2 de l'article 7 des statuts de la société pour leur donner la teneur suivante:

Art. 7. Le capital de la société est fixé à un milliard cinq cent cinquante-trois millions neuf cent cinquante et un mille trois cents dollars US (USD 1.553.951.300,-) représenté par:

- neuf millions huit cent cinquante-neuf mille cent quatre-vingt-deux (9.859.182) parts de classe A ayant une valeur nominale de cinquante dollars US (USD 50,-) chacune et
- vingt et un millions deux cent dix-neuf mille huit cent quarante-quatre (21.219.844) parts de classe B ayant une valeur nominale de cinquante dollars US (USD 50,-) chacune.

Toutes les parts de classe A et de classe B ayant été intégralement libérées.

En plus du capital social, des primes d'émission de:

- quatre milliards cent seize millions quatre cent sept mille huit cent cinquante-huit dollars US (USD 4.116.407.858) ont été payées sur les parts de classe A,
- sept milliards cent soixante-dix-neuf millions six cent trente-sept mille trois cent trente et un dollars US (USD 7.179.637.331,-) ont été payées sur les parts de classe B.

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de l'augmentation de capital est évaluée à EUR 928.024.122,-.

Coût

Dans la mesure où la société qui reçoit 8,9182% de PFIZER LUXEMBOURG, S.à r.l., entité établie dans un Etat membre de l'Union Européenne, détient déjà 91.0818% du capital social de PFIZER LUXEMBOURG, S.à r.l., la société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, sont évalués à douze mille euros (12.000,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-M. Merienne, N. Steuermann, A. Steichen, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, vol. 146S, fol. 80, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 2 février 2005.

P. Bettingen.

(012680.3/202/208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

GIOCHI PREZIOSI LUSSEMBURGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 41.180.

Statuts coordonnés en date du 9 février 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux

Notaire

(014238.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

LUSSERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.866.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01641, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour LUSSERT S.A.

Signature

(014288.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ORION SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 82.667.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 19 janvier 2005

- Monsieur Jean-Pierre Vernier, directeur de société, demeurant 28, rue Frantz Clément, L-1345 Luxembourg est nommé administrateur en remplacement de Monsieur Dirk Martens, administrateur démissionnaire. Monsieur Vernier terminera le mandat de son prédécesseur venant à échéance lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

- Monsieur Jean-Pierre Vernier est également nommé Président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 7 février 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB02033. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014322.3/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

VENERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.187.

Le bilan au 29 février 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02584, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signature

(014264.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

VENERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.187.

Le bilan au 28 février 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02585, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Societe Anonyme

Banque Domiciliataire

Signature

(014266.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

VENERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.187.

Le bilan au 28 février 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02587, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signature

(014268.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

VENERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.187.

Le bilan au 28 février 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02588, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signature

(014270.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

VENERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.187.

Le bilan au 29 février 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02589, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signature

(014272.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

26326

VENERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.187.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 29 décembre 2004

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004/2005 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Maurizio Mantero, employé, demeurant à Como (Italie), président;
Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Mme Carine Agostini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux Comptes:

WOOD, APPLETON, OLIVER AUDIT, S.à r.l., 9, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02583. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014262.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

INTRAPACK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 56.840.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01640, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour INTRAPACK HOLDING S.A.

Signature

(014290.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

CAD CONCEPTS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 120, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 82.966.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00381, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2005.

Signature

Mandataire

(014363.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

CAD CONCEPTS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 120, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 82.966.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00382, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2005.

Signature

Mandataire

(014365.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

NOEMI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 67.089.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 3 février 2005

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2002 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Michele Amari, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Stefano Ciccarello, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Claude Defendi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

HRT REVISION, S.à r.l., 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01314. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014259.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

NOEMI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 67.089.

RECTIFICATIF

Résolutions

Il y a lieu de lire:

Monsieur Michele Amari, employé privé, demeurant à Luxembourg;

Au lieu de:

Monsieur Stefano Ciccarello, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02581. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014257.3/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

COLONNADE HOLDCO N° 4, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 96.333.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02400, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour COLONNADE HOLDCO N° 4, S.à r.l.
UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.
Gérant

P. van Halteren / B. Nasr

(014335.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

U.A.I. (LUXEMBOURG) I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 105.893.

—
STATUTES

In the year two thousand four, on the twenty-third day of December.
Before Us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

U.A.I. (GIBRALTAR) LIMITED, a Gibraltar company limited by shares, having its registered office at c/o LINE MANAGEMENT SERVICES LIMITED, 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, registered with the Registrar of Companies of Gibraltar under number 93597,

here represented by Mr Claude Feyereisen, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 23 December 2004.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company («société à responsabilité limitée»), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered Office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company («société à responsabilité limitée») under the name U.A.I. (LUXEMBOURG) I, S.à r.l., (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Subsidiaries may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers of the Company. Other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the board of managers of the Company. Where the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) represented by a single class of four hundred (400) shares with a par value of fifty United States Dollars (USD 50.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties. In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

6.5. The Company is authorised to repurchase its own shares within the limits set by articles 49-2 ss. of the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by a board of managers appointed by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, which sets the term of their office. The managers need not be partners.

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by two managers of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place, other than within the United States of America, indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy, provided such writing is not executed within the United States of America.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile, provided such instruments are not executed within the United States of America.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of two managers of the Company or by the joint or single signature(s) of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles, provided such signatures are not made within the United States of America.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of partners

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. The board of managers may decide to pay interim dividends.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

General provision

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2005.

Subscription - Payment

Thereupon, U.A.I. (GIBRALTAR) LIMITED, prenamed and represented as stated above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up the four hundred (400) shares by a contribution in kind consisting of all of its assets and liabilities. This contribution is being made for a value of one hundred seventy-eight million five hundred seventeen thousand seven hundred and seventy-eight United States Dollars (USD 178,517,778.-) out of which twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) are affected to the share capital of the Company, which is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

The surplus between the nominal value of the new shares and the value of the contribution in kind will be transferred to a share premium account.

Proof of the ownership and the value of such assets and liabilities has been given to the undersigned notary by a balance sheet of U.A.I. (GIBRALTAR) LIMITED as per the date hereof.

It results from a certificate issued on the date hereof by the management of U.A.I. (GIBRALTAR) LIMITED that:

- all assets and liabilities of U.A.I. (GIBRALTAR) LIMITED are shown on the attached certified balance sheet as of the date hereof;

- based on generally accepted accountancy principles the net worth of U.A.I. (GIBRALTAR) LIMITED per attached balance sheet as of the date hereof is estimated to be USD 178,517,778.-;

- no impediments, nor legal nor contractual, to the transfer of ownership of such assets and liabilities to U.A.I. (GIBRALTAR) LIMITED exist;

- all formalities to transfer legal ownership of all such assets and liabilities to the Company will be accomplished by U.A.I. (GIBRALTAR) LIMITED.

Such certificate and such balance sheet, after signature ne varietur, by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Estimate

Insofar as the contribution in kind results in the Company acquiring all the assets and liabilities from U.A.I. (GIBALTAR) LIMITED, a company incorporated in a Member State of the European Union, the Company refers to article 4-1 of the law dated 29 December 1971 which provides for an exemption from capital duty.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately six thousand euros.

Resolutions of the sole partner

Immediately after the incorporation of the Company, the single partner, representing the entirety of the subscribed share capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:
 - Mr Seth Daniel Freudberg, President and Chief Executive Officer at Wind River Services, Ltd., born on 15 March 1959 in Philadelphia, PA, USA, with professional address at Wind River Services, Ltd., Victoria Hall, 11 Victoria Street, PO Box HM 1826, Hamilton, Bermuda HM FIX; and
 - Mr. Bart Zech, manager, born on 5 September 1969 in Putten, The Netherlands, with professional address at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
2. The registered office of the Company is set at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-troisième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

U.A.I. (GIBALTAR) LIMITED, une société du Gibraltar limitée par actions, ayant son siège social à c/o LINE MANAGEMENT SERVICES LIMITED, 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, immatriculée au Registre des Sociétés de Gibraltar sous le numéro 93597,

ici représentée par Monsieur Claude Feyereisen, Avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 23 décembre 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination U.A.I. (LUXEMBOURG) I, S.à r.l., (la «Société»), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi») et par les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance des filiales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance d'autres bureaux au Grand-Duché de Luxembourg. Lorsque le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à vingt mille dollars des Etats-Unis (USD 20.000,-), représenté par une classe unique de quatre cents (400) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante dollars des Etats-Unis (USD 50,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5 La Société pourra acquérir ses propres actions dans les limites fixées par les articles 49-2 ss. de la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance, nommé par résolution de l'associé unique ou le cas échéant de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne sont pas nécessairement des associés.

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par deux gérants de la Société.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui ne doit pas se trouver sur le territoire des États-Unis.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire, pourvu qu'un tel écrit ne soit pas mis en exécution sur le territoire des États-Unis.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou

représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax, pourvu que de tels instruments ne soient pas mis en exécution sur le territoire des Etats-Unis.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts, pourvu que de telles signatures ne soient pas effectuées sur le territoire des Etats-Unis.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Sociétés sont arrêtés et le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Le conseil de gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou le cas échéant de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

Disposition générale

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2005.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, U.A.I. (GIBRALTAR) LIMITED, préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, avoir souscrit à l'entièreté du capital social de la Société, et d'avoir entièrement libéré les quatre cents (400) parts sociales par un apport en nature consistant en l'ensemble de ses actifs et passifs. Cet apport est fait pour une valeur de cent soixante-dix-huit millions cinq cent dix-sept mille sept cent soixante-dix-huit dollars des Etats-Unis (USD 178.517.778,-), dont

vingt mille dollars des Etats-Unis (USD 20.000,-) sont crédités au compte capital de la Société, qui est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

La différence entre la valeur nominale des nouvelles parts sociales émises et la valeur de l'apport en nature sera transférée à un compte de prime d'émission.

Preuve de l'existence et de la valeur de ses actifs et passifs a été donnée au notaire instrumentant par un bilan intérimaire de U.A.I. (GIBRALTAR) LIMITED daté de ce jour.

Il résulte d'un certificat délivré par la gérance de U.A.I. (GIBRALTAR) LIMITED en date de ce jour que:

- tous les actifs et passifs de U.A.I. (GIBRALTAR) LIMITED sont repris au bilan intérimaire, ci-annexé, daté de ce jour;
- sur base des principes comptables généralement acceptés, la valeur nette de U.A.I. (GIBRALTAR) LIMITED selon le bilan intérimaire daté de ce jour est évaluée à USD 178.517.778,-;
- il n'existe aucune empêchement, ni légal ni contractuel, pour effectuer le transfert de ses actifs et passifs à U.A.I. (GIBRALTAR) LIMITED;
- toutes les formalités pour le transfert juridique de tous ses actifs et passifs à la Société ont été accomplies par U.A.I. (GIBRALTAR) LIMITED.

Ledit certificat et le bilan intérimaire, après signature ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Frais

Dans la mesure où l'apport en nature résulte dans la Société détenant tout l'actif et tout le passif de U.A.I. (GIBRALTAR) LIMITED, une société constituée dans l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ six mille euros.

Décision de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:
 - Monsieur Seth Daniel Freudberg, President et Chief Executive Officer de Wind River Services, Ltd., né le 15 March 1959 à Philadelphia, PA, USA, avec adresse professionnelle à Wind River Services, Ltd., Victoria Hall, 11 Victoria Street, PO Box HM 1826, Hamilton, Bermuda HM HX; et
 - Monsieur Bart Zech, gérant, né le 5 septembre 1969 à Putten, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
2. Le siège social de la Société est établi à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Feyereisen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 3 janvier 2005, vol. 430, fol. 8, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 janvier 2005.

H. Hellinckx.

(012930.3/242/418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

TELINDUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 81-83, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 19.669.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 3 décembre 2004

ad 6) Divers

Monsieur Candido Carrera, demeurant à Lamadelaine est nommé Fondateur de la Société. Monsieur Carrera pourra engager valablement la Société par sa signature conjointement avec celle d'un administrateur ou d'un autre fondé de pouvoir.

Signé: C. Cordier, J. De Schepper, G. Hoffmann, A. Meyers, A. Nick, J. Steyaert, N. von Kunitzki.

Pour extrait conforme

A. Meyers

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, réf. LSO-BA06851. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014662.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

F.I.S.E.A., FONDATION INTERNATIONALE POUR LA SUBSTITUTION DE L'EXPERIMENTATION ANIMALE, Etablissement d'utilité publique.

Siège social: L-1477 Luxembourg, 35, rue des Etats-Unis.

Modification des statuts, le 10 janvier 2005.

Art. 4. Alinéa 1^{er}. L'établissement est géré par un conseil d'administration de minimum 3 administrateurs.

Le 9 janvier 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00391. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014293.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

FUTURA 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 74.879.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01638, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour FUTURA 2000 S.A.

Signature

(014294.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

INTERESTATE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 51.107.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01633, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour INTERESTATE INVESTMENTS S.A.

Signature

(014296.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

NATINCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 9.018.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 5 novembre 2004

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, bld de la Foire, à Luxembourg, Président;

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, bld de la Foire, à Luxembourg;

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, bld de la Foire, à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Luxembourg, le 2 février 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01570. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014300.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ALGERIE PREMIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 105.895.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le quatorze janvier.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

Ont comparu:

1.- Madame Amina Djedar, directrice de sociétés, demeurant à B1030 Bruxelles, 18, rue Guillaume Kennis, ici représentée par Madame Solange Wolter, employée privée, demeurant à Schouweiler, vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 10 janvier 2005.

2.- Monsieur Mohamed Benyouci, industriel, demeurant à Labruyère n° 11 Bouzaréah, Alger, ici représenté par Madame Solange Wolter, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Alger, le 28 juin 2004.

Les prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme il est dit, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de ALGERIE PREMIERE S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est indéterminée.

Art. 2. La société a pour objet la réalisation, l'animation, la promotion, l'édition, la production, la diffusion et la commercialisation de programmes de télévision.

Subsidiairement elle peut prendre des participations dans des sociétés du même secteur.

Finalement, la société peut faire toutes les opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par soixante-deux (62) actions de cinq cents euros (EUR 500,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative. Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Vis-à-vis des tiers, la société est engagée soit par la signature individuelle d'un administrateur-délégué dans les limites de ses pouvoirs, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle ou conjointe de personnes à qui un pouvoir spécial individuel ou général a été conféré par le conseil d'administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir. Toutefois, pour toutes les opérations entrant dans le cadre des activités soumises à l'autorisation préalable du Ministère des Classes Moyennes, la société devra toujours être engagée par la signature conjointe d'un administrateur et de la personne au nom de laquelle ladite autorisation est délivrée.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le premier vendredi du mois de mai à 14.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du dix août mille neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2006.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarant souscrire les actions comme suit:

1.- Madame Amina Djedar, prénommée, trente et une actions	31
2.- Monsieur Mohamed Benyouci, prénommé, trente et une actions	31
Total: soixante-deux actions	62

Toutes les actions ont été libérées à concurrence de trente pour cents (30%) par des versements en espèces de sorte que la somme de neuf mille trois cents (EUR 9.300,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de mille sept cent cinquante Euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.

Deuxième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a.- Monsieur Lotfi Amine Hachemi, journaliste, demeurant à B-1030 Bruxelles, 18, rue Guillaume Kennis, né à Alger (Algérie), le 13 novembre 1971.

b.- Monsieur Mohamed Benyouci, industriel, demeurant à Labruyère, 11 Bouzaréah, Alger, né à Blida (Algérie), le 22 avril 1952.

c.- Madame Amina Djedar, directrice de sociétés, demeurant à B-1030 Bruxelles, 18, rue Guillaume Kennis, née à Bologhine (Algérie), le 26 août 1972.

d.- Madame Farida Saidi, directrice de sociétés, demeurant à Labruyère 11 Bouzaréah, Alger, (Algérie), née à Alger (Algérie), le 23 février 1952.

Troisième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire: HRT REVISION, S.à r.l., L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

Quatrième résolution

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Cinquième résolution

Le siège social est fixé au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentant, les jour, mois et an qu'en tête des présentes. Et après lecture, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: S. Wolter, Schieres, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 21 janvier 2005, vol. 430, fol. 34, case 12. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 2 février 2005.

H. Hellinckx.

(012932.3/242/132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

NATINCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 9.018.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01569, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2005.

Signature.

(014301.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

OFFICE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 6.509.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01943, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(014310.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

O'MEDIAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Niederanven, 5, zone industrielle Bombicht.

R. C. Luxembourg B 57.959.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01942, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(014311.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

TELINDUS PSF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4244 Esch-sur-Alzette, 2, rue des Mines.

R. C. Luxembourg B 68.873.

Extrait de la résolution écrite du Conseil d'Administration du 11 janvier 2005

Les administrateurs prennent la résolution suivante:

Démission du commissaire

Monsieur Lieven Dhaene a démissionné avec effet au 1^{er} janvier 2005 de son mandat comme commissaire de la Société.

Nomination d'un réviseur d'entreprises

Le réviseur d'entreprises ERNST & YOUNG S.A., L-2180 Luxembourg est nommé pour réviser les exercices 2005 et 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01099. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014655.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

LANDLADY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 58.316.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB1945, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(014313.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

LANDLADY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 58.316.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01947, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(014314.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ADJUTORIS CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 18, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 105.897.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-huit janvier.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

Ont comparu:

1.- BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE S.A., ayant son siège à L-2535 Luxembourg, ici représentée par Monsieur Luc Grégoire, secrétaire général, demeurant professionnellement à L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais,

en vertu d'une procuration lui délivrée à Luxembourg, le 26 janvier 2005.

2.- PRI INVESTMENT, ayant son siège à L-2535 Luxembourg, ici représentée par Monsieur Philippe Postal, sous-directeur, demeurant professionnellement à L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais,

en vertu d'une procuration lui délivrée à Luxembourg, le 26 janvier 2005.

Les prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant restent annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes représentées comme il est dit, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Titre I^{er}. - Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé une société anonyme de droit luxembourgeois sous la dénomination de ADJUTORIS CONSEIL (la «Société»).

Art. 2. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré à tout autre endroit à l'intérieur de la commune de Luxembourg-Ville sur simple décision du conseil d'administration.

La Société peut établir, par décision du conseil d'administration des succursales, des filiales ou autres bureaux, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre économique, politique ou social présentant les caractères de la force majeure et de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet les opérations de courtage d'assurance, ainsi que les services d'étude, de conseil et de gestion qui s'y rattachent.

La Société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères, et elle peut prêter ou emprunter, avec ou sans garantie, à condition que les sommes empruntées soient affectées à la réalisation de l'objet de la Société ou de ses actionnaires, filiales, sociétés associées ou affiliées.

De manière générale, la Société peut assurer toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou pouvant en assurer le développement

ou en faciliter la réalisation, et dans ce contexte donner ou recevoir des garanties, émettre tout type d'actions et d'instruments financiers et entrer dans toute sorte de transactions commerciales, de «hedging» et de dérivés.

Les dispositions qui précèdent doivent être entendues dans le sens le plus large.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 5. Capital social. Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-), représenté par trois cent dix (310) actions, sans désignation de valeur nominale.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires, statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres actions.

Art. 6. Les actions. Les actions de la Société sont nominatives.

Toutes les actions émises seront inscrites au registre des actionnaires qui sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société; ce registre contiendra le nom de chaque propriétaire d'actions, sa résidence ou son domicile élu, tel qu'il a été communiqué à la Société, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient.

Le droit de propriété de l'actionnaire sur l'action s'établit par l'inscription de son nom dans le registre des actionnaires. Les certificats d'actions seront signés par deux membres du conseil d'administration. Ces signatures pourront être soit manuscrites, soit imprimées, soit apposées au moyen d'une griffe, soit même sous forme télécopiée.

La Société ne reconnaîtra qu'un seul propriétaire par action. Dans la mesure où une ou plusieurs actions sont détenues en copropriété, ou si le titre de propriété de cette (ces) action(s) est indivise, démembrée ou litigieuse, toutes les personnes invoquant un droit sur cette (ces) action(s) devront désigner un mandataire unique pour représenter cette (ces) action(s) envers la Société. A défaut de la désignation d'un mandataire unique, tous les droits attachés à cette (ces) action(s) seront suspendus.

Tout transfert d'actions sera inscrit au registre des actionnaires au moyen de la remise à la Société d'un instrument de transfert convenant à la Société, ou par une déclaration de transfert écrite, portée au registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire, ou par le mandataire valablement constitué à cet effet, et, à chaque fois, avec la remise à la Société du certificat d'actions qui s'y rapporte, s'il en a été émis. Une pareille inscription devra être signée par deux membres du conseil d'administration, ou par une ou plusieurs autres personnes dûment autorisées à cet effet par le conseil d'administration.

Titre II. - Administration de la Société

Art. 7. Conseil d'administration. La Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leur rémunération et le terme de leur mandat.

Les mandats des administrateurs sortants cessent immédiatement après l'assemblée générale annuelle qui a désigné leurs successeurs. Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Tout administrateur peut être révoqué à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants pourront élire à la majorité des voix un administrateur pour remplir provisoirement les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Art. 8. Réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Le président préside les réunions du conseil d'administration. En l'absence du président, les membres du conseil d'administration désignent un administrateur pour assumer la présidence pro tempore, par un vote à la majorité des administrateurs présents ou représentés lors de cette réunion.

Le conseil d'administration peut désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration ou d'exécuter des tâches administratives ou autres telles que décidées par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation et sur l'ordre du jour indiqué dans la convocation. Un avis écrit contenant l'ordre du jour sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans l'avis de convocation. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment par écrit, télégramme, télécopie ou courrier électronique de chaque administrateur. Une convocation spéciale n'est pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou courrier électronique un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut représenter plus d'un de ses collègues.

Le conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à la réunion. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Les administrateurs peuvent prendre part à une réunion du conseil d'administration au moyen d'une conférence téléphonique ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil d'administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil d'administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.

Art. 9. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par le président ou en son absence le président pro tempore qui aura assumé la présidence de cette réunion, ou par deux de ses membres présents aux séances. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés par deux administrateurs ou par le Président ou par l'administrateur-délégué.

Art. 10. Pouvoirs du conseil d'administration. Le conseil d'administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes de disposition et d'administration nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les présents statuts réservent à l'assemblée générale.

Art. 11. Signature sociale. Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la (les) autre(s) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration ou la(les) personne(s) à laquelle ou auxquelles le pouvoir a été délégué à cet effet, pourront décider que la correspondance par formulaires informatisés ainsi que les documents établis en grand nombre pour certaines opérations, ne comporteront qu'une seule signature ou un simple visa, voire aucune signature.

Art. 12. Délégation de pouvoirs. Le conseil d'administration peut, en se conformant aux dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales, déléguer ses pouvoirs de gestion journalière et de représentation à un ou plusieurs de ses membres ou à des tiers même non actionnaires. La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Les pouvoirs et les rémunérations des administrateurs-délégués, des directeurs et mandataires, seront fixés par le conseil d'administration.

Art. 13. Conflit d'intérêt. Au cas où un administrateur aurait un intérêt personnel dans quelque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le conseil d'administration de cet intérêt personnel et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire. Il sera toutefois compté dans le quorum. Rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de pareil administrateur à la prochaine assemblée des actionnaires.

Dans l'esprit du présent article, le simple fait que l'administrateur soit administrateur, associé, directeur, fondé de pouvoirs ou employé d'un actionnaire ou d'une société affiliée d'un actionnaire ne sera pas constitutif d'un conflit d'intérêt.

Aucun contrat ni aucune transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou firmes ne pourra être affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs auraient un intérêt quelconque dans telle autre société ou firme ou par le fait qu'ils seraient administrateurs, associés, directeurs, fondés de pouvoir ou employés de cette autre société ou firme.

Titre III. - Assemblée générale des actionnaires

Art. 14. Assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous actes qui intéressent la Société.

Art. 15. Convocation de l'assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale annuelle se réunit le quatrième mardi du mois de mars de chaque année à quatorze heures au siège social, ou en tout autre lieu désigné dans l'avis de convocation. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Elle pourra se tenir à l'étranger si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles externes à la Société et ses actionnaires le requièrent.

Les actionnaires seront convoqués par le conseil d'administration au moins huit jours avant la tenue de l'assemblée. La convocation sera adressée aux actionnaires par lettre recommandée à leur adresse portée au registre des actionnaires. L'ordre du jour ainsi que le lieu et la date où devront être déposées les procurations en vue de la représentation à l'assemblée seront spécifiés dans la convocation.

Des assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées par le conseil d'administration chaque fois qu'il l'estime opportun. Les actionnaires représentant un cinquième du capital social souscrit peuvent, conformément aux dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales, requérir le conseil d'administration de convoquer une assemblée générale.

Les affaires traitées lors d'une assemblée des actionnaires seront limitées aux points contenus dans l'ordre du jour (qui contiendra toutes les matières requises par la loi en cas d'assemblée générale annuelle) et aux affaires connexes à ces points.

Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent dûment convoqués et informés de l'ordre du jour, l'assemblée générale des actionnaires peut avoir lieu sans convocation.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes conditions à remplir par les actionnaires pour pouvoir prendre part aux assemblées générales.

Art. 16. Autres modalités de l'assemblée générale des actionnaires. Chaque action donne droit à une voix dans les assemblées générales.

Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale par un mandataire qui n'a pas besoin d'être actionnaire, en lui conférant un pouvoir écrit.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou les présents statuts, les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés.

L'assemblée générale des actionnaires désigne son président qui présidera l'assemblée. Le président désigne un secrétaire chargé de dresser les procès-verbaux de l'assemblée.

Les procès-verbaux de l'assemblée générale sont signés par les membres du bureau. Les copies et extraits sont signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs ou par l'administrateur-délégué.

Titre IV. - Surveillance, Exercice social, Répartition des bénéfices

Art. 17. Surveillance de la société. Les comptes de la société seront contrôlés par un réviseur d'entreprises qui est désigné conformément aux dispositions légales. Le réviseur d'entreprises est désigné et peut être révoqué par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 18. Exercice social. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 19. Affectation des bénéfices annuels. Des bénéfices nets annuels de la Société, cinq pour cent seront affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cessera d'être exigée lorsque le montant de la réserve légale aura atteint un dixième du capital social souscrit.

Sans préjudice de ce qui est dit à l'alinéa précédent, l'assemblée générale des actionnaires dispose librement du bénéfice net annuel.

Des acomptes sur dividendes peuvent être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

Titre V. - Dissolution, Liquidation

Art. 20. Dissolution de la société. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Après apurement de toutes charges, le produit de la liquidation sera distribué par le(s) liquidateur(s) aux actionnaires, proportionnellement à leur participation dans le capital social.

Art. 21. Modifications des statuts. Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales.

Art. 22. Loi applicable. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, prédésignée, trois cent neuf actions	309
2.- PRI INVESTMENT, prédésignée, une action	1
Total: trois cent dix actions	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de deux mille deux cents Euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à cinq et celui des réviseurs d'entreprises à un.

Deuxième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a.- Monsieur Frédéric Otto, né le 2 janvier 1959 à Paris, demeurant professionnellement à L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

b.- Monsieur Pierre-Marie Valenne, né le 11 février 1957 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

c.- Monsieur Benoît De Hults, né le 2 février 1956 à Aye, demeurant professionnellement à L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

d.- Monsieur Geffroy Linard de Guertechin, né le 10 mars 1958 à Likasi, demeurant professionnellement à L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

e.- Monsieur Rudy Paulet, né le 6 janvier 1966 à Arlon, demeurant professionnellement à L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

Troisième résolution

Est appelé aux fonctions de réviseur d'entreprise:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg (RCS B 65.477).

Quatrième résolution

Les mandats des administrateurs et du réviseur d'entreprise prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006.

Cinquième résolution

Le siège social est fixé au 18, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Gregoire, P. Postal, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 1^{er} février 2005, vol. 430, fol. 43, case 6. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 3 février 2005.

H. Hellinckx.

(012934.3/242/247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

LANDLADY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 58.316.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01948, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(014315.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

LANDLADY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 58.316.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01949, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(014316.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

LIGHTHOUSE INTERNATIONAL COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 94.548.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration en date du 10 février 2005, que Monsieur Jean-Marie Boden, expert-comptable, demeurant au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg a été nommé comme nouvel Administrateur de la société.

Cette nomination sera soumise à ratification lors de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02716. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014735.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

SCARPAR INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 91.652.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02668, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SCARPAR INVESTISSEMENT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(014325.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

MANCIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 81.573.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02669, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MANCIAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(014326.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

CRECHE PIKASSO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 444, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 96.011.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02562, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CRECHE PIKASSO, S.à r.l.

Signature

(014327.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

JADIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 49.650.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02671, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JADIS INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(014328.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

LUGARO FINANCING HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 76.174.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00372, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2005.

Signature

Mandataire

(014339.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

FIDELITY FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1021 Luxembourg, place de l'Etoile.

R. C. Luxembourg B 34.036.

Notice is hereby given that an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of the Shareholders of Fidelity Funds, (the «Fund») will be held at the registered office of the Fund in Luxembourg on 29th June 2005 at 9.00 a.m. (CET) to consider the following agenda:

Agenda:

1. Amend Article 3 of the Articles of Incorporation so as to read: «The exclusive object of the Corporation is to invest the funds available to it in securities of all types, money market instruments, derivative instruments, cash and cash equivalents as well as other assets permitted by law with the purpose of spreading investment risk and affording its shareholders the results of the management of its assets.
The Corporation may take any measures and carry out any transactions which it may deem useful for the fulfilment and development of its purposes to the fullest extent permitted by the law of 20th December 2002 on undertakings for collective investment (the «Law»).»
2. Amend the second sentence of Article 4 of the Articles of Incorporation so as to read: «Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad ...»
3. Amend the second paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation so as to read: «The minimum capital of the Corporation shall be the equivalent in United States dollars of 1,250,000.- euro.»
4. Delete paragraph 11 of Article 5 of the Articles of Incorporation.
5. Amend the current paragraph 16 of Article 5 of the Articles of Incorporation so as to read: «... and other instruments of transfer satisfactory to the Corporation on the basis of which the Corporation may record the transfer in the Register of Shareholders or by written declaration of transfer recorded in the Register of Shareholders ...»
6. Addition of the following sentence at the beginning of the current paragraph 17 of Article 5 of the current Articles of Incorporation: «The Corporation only recognises one single owner per share.»
7. Amend the first paragraph of Article 7 of the Articles of Incorporation so as to read: «... if in the opinion of the Corporation such holding may be detrimental to the Corporation or the majority of the shareholders thereof or of any class thereof, if it may result in a breach of any law or regulation, whether Luxembourg or foreign, or if as a result thereof it may have adverse regulatory, tax or fiscal consequences, and in particular if the Corporation may become subject to tax laws other than those of the Grand Duchy of Luxembourg ...»
8. Amend paragraph 2 of Article 7 D (1) of the Articles of Incorporation so as to read: «... addressed to such shareholder at their last address known to or appearing in the Register of Shareholders of the Corporation ...»
9. Amend Article 8 of the Articles of Incorporation so as to read: «Whenever used in these Articles the term «US person» means:
 - (a) a citizen or resident of the United States of America;
 - (b) a partnership, corporation, limited liability company or similar entity, organised or incorporated under the laws of the United States of America, or an entity taxed as such or subject to filing a tax return as such under the United States federal income tax laws;
 - (c) any estate or trust the executor, administrator or trustee of which is a US Person unless, in the case of trusts of which any professional fiduciary acting as trustee is a US Person, a trustee who is not a US Person has sole or shared investment discretion with respect to trust assets and no beneficiary of the trust (and no settler if the trust is revocable) is a US Person;
 - (d) any estate or trust the income of which from sources without the United States of America is includible in gross income for purposes of computing United States income tax payable by it;
 - (e) any agency or branch of a foreign entity located in the United States of America;
 - (f) any discretionary account or non-discretionary account or similar account (other than an estate or trust) held by a dealer or other fiduciary located within or outside the United States of America for the benefit or account of a US Person;
 - (g) any discretionary account or similar account (other than an estate or trust) held by a dealer or other fiduciary organised, incorporated or (if an individual) resident in the United States of America, except that any discretionary account or similar account (other than an estate or trust) held for the benefit or account of a non-US Person by a dealer or other professional fiduciary organised, incorporated (or if an individual) resident in the United States of America shall not be deemed a US Person;
 - (h) any firm, corporation or other entity, regardless of citizenship, domicile, status or residence if, under the income tax laws of the United States of America from time to time in effect, any proportion of the income thereof would be taxable to a US Person even if not distributed, other than a passive foreign investment company;
 - (i) any partnership, corporation or other entity if (A) organised or incorporated under the laws of any foreign jurisdiction; and (B) owned or formed by a US Person or Persons principally for the purpose of investing in securities not registered under the US Securities Act of 1933 (including but not limited to Shares of the Fund);
 - (j) any employee benefit plan unless such employee benefit plan is established and administered in accordance with the law of a country other than the United States of America and customary practices and documentation of such country and is maintained primarily for the benefit of persons substantially all of whom are non-resident aliens with respect to the United States of America; and

(k) any other person or entity whose ownership of Shares or solicitation for ownership of Shares in FIDELITY INVESTMENTS INSTITUTIONAL SERVICES COMPANY INC., FIDELITY DISTRIBUTORS INTERNATIONAL LIMITED or the Fund, acting through their Officers or Directors, shall determine may violate any securities law of the United States of America or any state or other jurisdiction thereof.

US Person shall not include an Eligible Investor or any person or entity, notwithstanding the fact that such person or entity may come within any of the categories referred to above, as to whom FIDELITY DISTRIBUTORS INTERNATIONAL LIMITED or the Fund, acting through their Officers or Directors, shall determine that ownership of Shares or solicitation for ownership of Shares shall not violate any securities law of the United States of America or any state or other jurisdiction thereof.

As used herein, United States of America includes its states, commonwealths, territories, possessions and the District of Columbia.

Whenever used in these Articles, «three percent owner» means any person, firm or corporate body which as a legal or beneficial holder owns more than three percent of the number of shares of the Corporation from time to time outstanding.

Three percent owner as used herein shall not include any subscriber to shares of the Corporation issued in connection with organisation of the Corporation while such subscriber holds such shares or any securities dealer who acquires shares with a view to their distribution in connection with an issue of shares by the Corporation.»

10. Amend paragraph 4 of Article 10 of the Articles of Incorporation so as to read: «If bearer shares are in issue, notice of meeting of shareholders will be published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations of Luxembourg and in a Luxembourg newspaper ... sent to the holders of nominative shares eight days prior to the meeting ...»
11. Amend the first sentence of paragraph 4 of Article 13 of the Articles of Incorporation so as to read: «The Board of Directors from time to time shall appoint the officers and the Managing Directors of the Corporation ...»
12. Amend paragraph 5 of Article 13 of the Articles of Incorporation so as to read: «Notice of any meeting of the Board of Directors shall be given in writing, or by cable, telegram, telex, fax or by any other electronic means ... This notice may be waived by the consent in writing by telegram, telex, fax or by any other electronic means of each director ...»
13. Amend paragraph 6 of Article 13 of the Articles of Incorporation so as to read: «... which appointment shall be in writing or in the form of a telegram or telex or fax or by any other electronic means. Any Director may attend a meeting of the Board of Directors using teleconference or video means and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.»
14. Amend Article 15 of the Articles of Incorporation so as to read: «The Board of Directors shall, based upon the principle of spreading of risks, have power to determine the corporate and investment policy for the investments relating to each class of shares and the course of conduct of the management and business affairs of the Corporation. The Board of Directors shall also have power to determine any restrictions which shall from time to time be applicable to the investments of the Corporation's assets, in accordance with Part I of the Law including, without limitation, restrictions in respect of:
 - a) the borrowings of the Corporation and the pledging of its assets; and
 - b) the maximum percentage of its assets which it may invest in any form or class of security and the maximum percentage of any form or class of security which it may acquire.

The Board of Directors may decide that investment of the Corporation's assets be made (i) in transferable securities/money market instruments admitted to or dealt in on a regulated market as defined by the Law; (ii) in transferable securities/money market instruments dealt in on another market in a Member State of the European Union which is regulated, operates regularly and is recognised and open to the public; (iii) in transferable securities/money market instruments admitted to official listing on a stock exchange in any other country in Europe, Asia, Australia, Oceania, the American continents and Africa, or dealt in on another market that is regulated, in the countries referred to above, provided that such market operates regularly and is recognised and open to the public; (iv) in recently issued transferable securities/money market instruments provided the terms of the issue include an undertaking that application will be made for admission to official listing on any of the stock exchanges or other regulated markets referred to above and provided that such admission is secured within one year of the issue; and (v) in any other securities, instruments or other assets within the restrictions as shall be set forth by the Board of Directors in compliance with applicable laws and regulations and as disclosed in the sales documents of the Corporation.

The Board of Directors of the Corporation may decide to invest up to one hundred per cent of the total net assets of the Corporation in different transferable securities and money market instruments issued or guaranteed by any Member State of the European Union, its local authorities, a non-Member State of the European Union, as acceptable by the supervisory authority and disclosed in the sales documents of the Corporation, or public international bodies of which one or more of such Member States of the European Union are members, provided that in the case where the Corporation decides to make use of this provision it must hold securities from at least six different issues and securities from any one issue may not account for more than thirty per cent of the Corporation's total net assets.

The Board of Directors may decide that investment of the Corporation's assets be made in financial derivative instruments, including equivalent cash settled instruments, dealt in on a regulated market as referred to in the Law and/or financial derivative instruments dealt in over-the-counter provided that, among others, the underlying consists of instruments covered by Article 41 (1) of the Law, financial indices, interest rates, foreign exchange

rates or currencies, in which the Corporation may invest according to its investment objectives as disclosed in the sales documents of the Corporation.

The Board of Directors may decide that investments of the Corporation's assets being made with the aim to replicate certain stock indices or bond indices, provided that the relevant index is recognised by the Luxembourg supervisory authority on the basis that it is sufficiently diversified, represents an adequate benchmark for the market to which it refers and is published in any appropriate manner.

The Corporation will not invest more than 10% of its net assets in units of undertakings for collective investment as defined in the Law.

When investments of the Corporation are made in the capital of subsidiary companies which, exclusively on its behalf carry on only the business of management, advice or marketing in the country where the subsidiary is located, with regard to the redemption of units at the request of unitholders, paragraphs (1) and (2) of Article 48 of the Law do not apply.»

15. Replacement of the words of «law of thirtieth March one thousand nine hundred and eighty eight regarding collective investment undertakings» with «Law» in the first paragraph of Article 20 of the Articles of Incorporation.
16. Delete the words «with or without cause» from the end of the second paragraph of Article 20 of the Articles of Incorporation.
17. Amend the third sentence of the second paragraph of Article 21 of the Articles of Incorporation so as to read: «Shares of the capital of the Corporation redeemed by the Corporation shall be cancelled.»
18. Delete the words «(such fee and estimate not to exceed one percent of such Net Asset Value)» from the end of the second sentence of the third paragraph of Article 21 of the Articles of Incorporation.
19. Replace the final paragraph of Article 21 of the Articles of Incorporation in its entirety with the following: «Further, redemption requests may be deferred under certain circumstances and within certain thresholds as detailed in the sales documents.»
20. Insert the following paragraph after the current final paragraph of Article 21 of the Articles of Incorporation: «In addition a dilution levy may be imposed on deals as specified in the sales documents. Such dilution levy should not exceed 5% of the Net Asset Value and will be calculated taking into account the estimated costs, expenses and potential impact on security prices that may be incurred to meet redemption and conversion requests.»
21. Insert the following paragraph at the end of Article 21 of the Articles of Incorporation: «There may be deducted from the Net Asset Value a fee payable to the Corporation with a maximum of 2%.»
22. Delete the words «unless all such shareholders and their addresses are known to the Corporation» from the end of the second paragraph of Article 21.bis of the Articles of Incorporation.
23. Insert the following paragraph after paragraph nine of Article 22 of the Articles of Incorporation: «(g) in the event of the convening of an extraordinary general meeting of the shareholders for the purpose of winding up the Corporation as from the time of such convening.»
24. Amend the last sentence of Section B (ii) of Article 22, Valuation Regulations, of the Articles of Incorporation: «... securities are to be valued at fair market value in the opinion of the Corporation.»
25. Insert the following sentence after Section B (vi) of Article 22, Valuation Regulations, of the Articles of Incorporation: «The Board of Directors is authorised to apply other appropriate valuation principles for the assets of the Corporation if the aforesaid valuation methods may not be applied or are inappropriate due to extraordinary circumstances or events.»
26. Amend the last paragraph of Article 22 Section C, Valuation Regulations, of the Articles of Incorporation so as to read: «... any paying agent and permanent representatives in places of registration, directors, managing directors and officers, any other agent employed by the Corporation, fees for legal and auditing services, insurance, promotional, printing, reporting and publishing expenses, including the cost of advertising or preparing and printing of prospectuses, explanatory memoranda or registration statements, preparing and filing of Articles of Incorporation, ...»
27. Insert the following paragraph at the end of section G of Article 22, Valuation Regulations, of the Articles of Incorporation: «The Net Asset Value may be adjusted as the Board of Directors may deem appropriate to reflect inter alia any dealing charges, including any dealing spreads, fiscal charges and potential market impact resulting from shareholder transactions.»
28. Amend the first sentence of Article 22.bis of the Articles of Incorporation so as to read: «The Board of Directors may decide that all or any part of the pool or pools of assets established for any class of shares referred to in section F. of Article twenty-two (hereafter referred to as «Participating Fund») will be managed on a pooled basis together with all or part of the pool or pools of assets established for another class of shares of the Corporation or for another Luxembourg collective investment scheme where it is appropriate ...»
29. Insert the following paragraph at the end of Article 23 of the Articles of Incorporation: «In addition, a dilution levy may be imposed on deals as specified in the sales documents. Such dilution levy should not exceed 5% of the Net Asset Value and will be calculated taking into account the estimated costs, expenses and potential impact on security prices that may be incurred to meet purchase requests.»
30. Delete the words «and for the first time on the 30th day of April 1991» from the first paragraph of Article 25 of the Articles of Incorporation.
31. Amend Article 27 of the Articles of Incorporation so as to read: «The Corporation shall enter into an investment management agreement with an entity of the Fidelity group (the «Fidelity Entity»), under which agreement such Fidelity Entity will advise upon and manage the portfolio investments of the Corporation.

In the event of the non-conclusion or the termination of the investment management agreement in any manner whatsoever, the Corporation will at the request of the relevant Fidelity Entity change its name forthwith to a

name not resembling the one specified in Article one hereof, specifically not including the word «Fidelity» or any similar word in any part thereof.

The investment management agreement shall contain provisions governing its amendment and termination.

This Article twenty-seven may not be amended or repealed, except by the affirmative vote of the holders of not less than two-thirds (2/3) of the shares of the Corporation present or represented at a shareholders' meeting called for such purpose at which the holders of not less than two-thirds (2/3) of the outstanding shares of the Corporation are present or represented and voting.

The management fee payable to the investment manager in respect of its services shall not, in respect of each separate pool of assets, exceed the rate specified in the sales documents of the Corporation applicable to the average of the Net Asset Value of the relevant pool of assets. Any increase of the management fee within the limits specified herein shall become effective only upon three months' notice given in writing to all registered shareholders.

The Corporation shall enter into a custodian agreement with a bank or savings institution which shall satisfy the requirements of the Law (the «Custodian») who shall assume towards the Corporation and its shareholders the responsibilities provided by the Law. All securities and other assets of the Corporation are to be held by or to the order of the Custodian. The fees payable to the Custodian will be determined in the custodian agreement.

In the event of the Custodian desiring to retire the Board of Directors shall within two months appoint another financial institution to act as custodian and upon doing so the Directors shall appoint such institution to be custodian in place of the retiring Custodian. The Directors shall have power to terminate the appointment of the Custodian but shall not remove the Custodian unless and until a successor custodian shall have been appointed in accordance with this provision to act in place thereof.

If any cash forming part of the assets of the Corporation is deposited with any investment manager ...»

32. Amend Article 30 of the Articles of Incorporation so as to read: «All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of 10th August 1915 on Commercial Companies and amendments thereto, as well as the Law.»

33. Consideration of such other business as may properly come before the meeting.

A quorum at the meeting will be obtained if holders of shares present in person, or by proxy, represent at least 50 per cent of the shares in issue. The resolution requires a majority in favour of at least two-thirds of the votes cast. If a quorum is not present, the meeting will be adjourned to 9.30 a.m. (CET) on 3rd August 2005 and, at the adjourned meeting, holders present in person or by proxy, whatever their number and the number of shares held by them, will constitute a quorum. Proxies received at the first meeting will be held and valid for the adjourned meeting.

Subject to the limitations imposed by the Articles of Incorporation of the Fund with regard to ownership of shares by US persons or of shares which constitute in aggregate more than three per cent (3%) of the outstanding shares, each share is entitled to one vote. Shareholders are invited to attend and vote at the meeting or may appoint another person in writing to attend and vote at the meeting. Such proxy need not be a shareholder of the Fund.

Holders of Registered Shares may vote by proxy by returning to the registered office of the Fund the form of registered shareholder proxy sent to them.

Holders of Bearer Shares who wish to attend the Extraordinary General Meeting or vote at the meeting by proxy should contact the Fund or one of the following institutions:

in Luxembourg,

FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A., Kansallis House, place de l'Etoile, B.P. 2174, L-1021 Luxembourg

DEUTSCHE BANK LUXEMBOURG S.A., 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

To be valid, proxies must reach the registered office of the Fund on 21 June 2005 at the latest.

May 2005.

I (02968/584/242)

By Order of the Board of Directors.

FIDELITY FUNDS II SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1021 Luxembourg, place de l'Etoile.

R. C. Luxembourg B 76.939.

Notice is hereby given that an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of the Shareholders of FIDELITY FUNDS II SICAV, (the «Fund») will be held at the registered office of the Fund in Luxembourg on 29th June 2005 at 9.15 a.m. (CET), or, if later, immediately following the FIDELITY FUNDS SICAV Extraordinary General Meeting that will commence at 9.00 a.m. (CET) on that day, to consider the following agenda:

Agenda:

1. To change the name of the Fund from FIDELITY FUNDS II SICAV to FIDELITY FUNDS II and to amend Article 1 of the Articles of Incorporation in accordance with this change.
2. Amend Article 3 of the Articles of Incorporation so as to read: «The exclusive object of the Corporation is to invest the funds available to it in securities of all types, money market instruments, derivative instruments, cash and cash equivalents as well as other assets permitted by law with the purpose of spreading investment risk and affording its shareholders the results of the management of its assets. The Corporation may take any measures and carry out any transactions which it may deem useful for the fulfilment and development of its purposes to

the fullest extent permitted by the law of 20th December 2002 on undertakings for collective investment (the «Law».)»

3. Amend the second sentence of Article 4 of the Articles of Incorporation so as to read: «Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad ...»
4. Amend the second paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation so as to read: «The minimum capital of the Corporation shall be the equivalent in United States dollars of 1,250,000 euro.»
5. Delete paragraph 11 of Article 5 of the Articles of Incorporation.
6. Amend the current paragraph 16 of Article 5 of the Articles of Incorporation so as to read: «... and other instruments of transfer satisfactory to the Corporation on the basis of which the Corporation may record the transfer in the Register of Shareholders or by written declaration of transfer recorded in the Register of Shareholders ...»
7. Addition of the following sentence at the beginning of the current paragraph 17 of Article 5 of the current Articles of Incorporation: «The Corporation only recognises one single owner per share.»
8. Amend the first paragraph of Article 7 of the Articles of Incorporation so as to read: «... if in the opinion of the Corporation such holding may be detrimental to the Corporation or the majority of the shareholders thereof or of any class thereof, if it may result in a breach of any law or regulation, whether Luxembourg or foreign, or if as a result thereof it may have adverse regulatory, tax or fiscal consequences, and in particular if the Corporation may become subject to tax laws other than those of the Grand Duchy of Luxembourg ...»
9. Amend paragraph 2 of Article 7 D (1) of the Articles of Incorporation so as to read: «... addressed to such shareholder at their last address known to or appearing in the Register of Shareholders of the Corporation ...»
10. Amend Article 8 of the Articles of Incorporation so as to read: «Whenever used in these Articles the term «US person» means:
 - (a) a citizen or resident of the United States of America;
 - (b) a partnership, corporation, limited liability company or similar entity, organised or incorporated under the laws of the United States of America, or an entity taxed as such or subject to filing a tax return as such under the United States federal income tax laws;
 - (c) any estate or trust the executor, administrator or trustee of which is a US Person unless, in the case of trusts of which any professional fiduciary acting as trustee is a US Person, a trustee who is not a US Person has sole or shared investment discretion with respect of trust assets and no beneficiary of the trust (and no settler if the trust is revocable) is a US Person;
 - (d) any estate or trust the income of which from sources without the United States of America is includible in gross income for purposes of computing United States income tax payable by it;
 - (e) any agency or branch of a foreign entity located in the United States of America;
 - (f) any discretionary account or non-discretionary account or similar account (other than an estate or trust) held by a dealer or other fiduciary located within or outside the United States of America for the benefit or account of a US Person;
 - (g) any discretionary account or similar account (other than an estate or trust) held by a dealer or other fiduciary organised, incorporated or (if an individual) resident in the United States of America, except that any discretionary account or similar account (other than an estate or trust) held for the benefit or account of a non-US Person by a dealer or other professional fiduciary organised, incorporated (or if an individual) resident in the United States of America shall not be deemed a US Person;
 - (h) any firm, corporation or other entity, regardless of citizenship, domicile, situs or residence if, under the income tax laws of the United States of America from time to time in effect, any proportion of the income thereof would be taxable to a US Person even if not distributed, other than a passive foreign investment company;
 - (i) any partnership, corporation or other entity if (A) organised or incorporated under the laws of any foreign jurisdiction; and (B) owned or formed by a US Person or Persons principally for the purpose of investing in securities not registered under the US Securities Act of 1933 (including but not limited to Shares of the Fund);
 - (j) any employee benefit plan unless such employee benefit plan is established and administered in accordance with the law of a country other than the United States of America and customary practices and documentation of such country and is maintained primarily for the benefit of persons substantially all of whom are non-resident aliens with respect to the United States of America; and
 - (k) any other person or entity whose ownership of Shares or solicitation for ownership of Shares in Fidelity INVESTMENTS INSTITUTIONAL SERVICES COMPANY INC., FIDELITY DISTRIBUTORS INTERNATIONAL LIMITED or the Fund, acting through their Officers or Directors, shall determine may violate any securities law of the United States of America or any state or other jurisdiction thereof.

US Person shall not include an Eligible Investor or any person or entity, notwithstanding the fact that such person or entity may come within any of the categories referred to above, as to whom FIDELITY DISTRIBUTORS INTERNATIONAL LIMITED or the Fund, acting through their Officers or Directors, shall determine that ownership of Shares or solicitation for ownership of Shares shall not violate any securities law of the United States of America or any state or other jurisdiction thereof.

As used herein, United States of America includes its states, commonwealths, territories, possessions and the District of Columbia.

Whenever used in these Articles, «three percent owner» means any person, firm or corporate body which as a legal or beneficial holder owns more than three percent of the number of shares of the Corporation from time to time outstanding.

Three percent owner as used herein shall not include any subscriber to shares of the Corporation issued in connection with organisation of the Corporation while such subscriber holds such shares or any securities dealer who acquires shares with a view to their distribution in connection with an issue of shares by the Corporation.»

11. Amend paragraph 4 of Article 10 of the Articles of Incorporation so as to read: «If bearer shares are in issue, notice of meeting of shareholders will be published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations of Luxembourg and in a Luxembourg newspaper ... sent to the holders of nominative shares eight days prior to the meeting ...»
12. Amend the first sentence of paragraph 4 of Article 13 of the Articles of Incorporation so as to read: «The Board of Directors from time to time shall appoint the officers and the Managing Directors of the Corporation ...»
13. Amend paragraph 5 of Article 13 of the Articles of Incorporation so as to read: «Notice of any meeting of the Board of Directors shall be given in writing, or by cable, telegram, telex, fax or by any other electronic means ... This notice may be waived by the consent in writing by telegram, telex, fax or by any other electronic means of each director ...»
14. Amend paragraph 6 of Article 13 of the Articles of Incorporation so as to read: «... which appointment shall be in writing or in the form of a telegram or telex or fax or by any other electronic means. Any Director may attend a meeting of the Board of Directors using teleconference or video means and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.»
15. Amend Article 15 of the Articles of Incorporation so as to read: «The Board of Directors shall, based upon the principle of spreading of risks, have power to determine the corporate and investment policy for the investments relating to each class of shares and the course of conduct of the management and business affairs of the Corporation. The Board of Directors shall also have power to determine any restrictions which shall from time to time be applicable to the investments of the Corporation's assets, in accordance with Part I of the Law including, without limitation, restrictions in respect of:
 - a) the borrowings of the Corporation and the pledging of its assets; and
 - b) the maximum percentage of its assets which it may invest in any form or class of security and the maximum percentage of any form or class of security which it may acquire.

The Board of Directors may decide that investment of the Corporation's assets be made (i) in transferable securities/money market instruments admitted to or dealt in on a regulated market as defined by the Law; (ii) in transferable securities/money market instruments dealt in on another market in a Member State of the European Union which is regulated, operates regularly and is recognised and open to the public; (iii) in transferable securities/money market instruments admitted to official listing on a stock exchange in any other country in Europe, Asia, Australia, Oceania, the American continents and Africa, or dealt in on another market that is regulated, in the countries referred to above, provided that such market operates regularly and is recognised and open to the public; (iv) in recently issued transferable securities/money market instruments provided the terms of the issue include an undertaking that application will be made for admission to official listing on any of the stock exchanges or other regulated markets referred to above and provided that such admission is secured within one year of the issue; and (v) in any other securities, instruments or other assets within the restrictions as shall be set forth by the Board of Directors in compliance with applicable laws and regulations and as disclosed in the sales documents of the Corporation.

The Board of Directors of the Corporation may decide to invest up to one hundred per cent of the total net assets of the Corporation in different transferable securities and money market instruments issued or guaranteed by any Member State of the European Union, its local authorities, a non-Member State of the European Union, as acceptable by the supervisory authority and disclosed in the sales documents of the Corporation, or public international bodies of which one or more of such Member States of the European Union are members, provided that in the case where the Corporation decides to make use of this provision it must hold securities from at least six different issues and securities from any one issue may not account for more than thirty per cent of the Corporation's total net assets.

The Board of Directors may decide that investment of the Corporation's assets be made in financial derivative instruments, including equivalent cash settled instruments, dealt in on a regulated market as referred to in the Law and/or financial derivative instruments dealt in over-the-counter provided that, among others, the underlying consists of instruments covered by Article 41 (1) of the Law, financial indices, interest rates, foreign exchange rates or currencies, in which the Corporation may invest according to its investment objectives as disclosed in the sales documents of the Corporation.

The Board of Directors may decide that investments of the Corporation's assets being made with the aim to replicate certain stock indices or bond indices, provided that the relevant index is recognised by the Luxembourg supervisory authority on the basis that it is sufficiently diversified, represents an adequate benchmark for the market to which it refers and is published in any appropriate manner.

The Corporation will not invest more than 10% of its net assets in units of undertakings for collective investment as defined in the Law.

When investments of the Corporation are made in the capital of subsidiary companies which, exclusively on its behalf carry on only the business of management, advice or marketing in the country where the subsidiary is located, with regard to the redemption of units at the request of unitholders, paragraphs (1) and (2) of Article 48 of the Law do not apply.»

16. Replacement of the words «law of thirtieth March one thousand nine hundred and eighty eight regarding collective investment undertakings» with «Law» in the first paragraph of Article 20 of the Articles of Incorporation.

17. Delete the words «with or without cause» from the end of the second paragraph of Article 20 of the Articles of Incorporation.
18. Amend the third sentence of the second paragraph of Article 21 of the Articles of Incorporation so as to read: «Shares of the capital of the Corporation redeemed by the Corporation shall be cancelled.»
19. Delete the words «(such fee and estimate not to exceed one percent of such Net Asset Value)» from the end of the second sentence of the third paragraph of Article 21 of the Articles of Incorporation.
20. Replace the final paragraph of Article 21 of the Articles of Incorporation in its entirety with the following: «Further, redemption requests may be deferred under certain circumstances and within certain thresholds as detailed in the sales documents.»
21. Insert the following paragraph after the current final paragraph of Article 21 of the Articles of Incorporation: «In addition a dilution levy may be imposed on deals as specified in the sales documents. Such dilution levy should not exceed 5% of the Net Asset Value and will be calculated taking into account the estimated costs, expenses and potential impact on security prices that may be incurred to meet redemption and conversion requests.»
22. Insert the following paragraph at the end of Article 21 of the Articles of Incorporation: «There may be deducted from the Net Asset Value a fee payable to the Corporation with a maximum of 2%.»
23. Delete the words, «unless all such shareholders and their addresses are known to the Corporate» from the end of the second paragraph of Article 21.bis of the Articles of Incorporation.
24. Insert the following paragraph after paragraph nine of Article 22 of the Articles of Incorporation: «(g) in the event of the convening of an extraordinary general meeting of the shareholders for the purpose of winding up the Corporation as from the time of such convening.»
25. Amend the last sentence of Section B (ii) of Article 22, Valuation Regulations, of the Articles of Incorporation: «... securities are to be valued at fair market value in the opinion of the Corporation.»
26. Insert the following sentence after Section B (vi) of Article 22, Valuation Regulations, of the Articles of Incorporation: «The Board of Directors is authorised to apply other appropriate valuation principles for the assets of the Corporation if the aforesaid valuation methods may not be applied or are inappropriate due to extraordinary circumstances or events.»
27. Amend the last paragraph of Article 22 Section C, Valuation Regulations, of the Articles of Incorporation so as to read: «... any paying agent and permanent representatives in places of registration, directors, managing directors and officers, any other agent employed by the Corporation, fees for legal and auditing services, insurance, promotional, printing, reporting and publishing expenses, including the cost of advertising or preparing and printing of prospectuses, explanatory memoranda or registration statements, preparing and filing of Articles of Incorporation, ...»
28. Insert the following paragraph at the end of section G of Article 22, Valuation Regulations, of the Articles of Incorporation: «The Net Asset Value may be adjusted as the Board of Directors may deem appropriate to reflect inter alia any dealing charges, including any dealing spreads, fiscal charges and potential market impact resulting from shareholder transactions.»
29. Amend the first sentence of Article 22.bis of the Articles of Incorporation so as to read: «The Board of Directors may decide that all or any part of the pool or pools of assets established for any class of shares referred to in section F. of Article twenty-two (hereafter referred to as «Participating Fund») will be managed on a pooled basis together with all or part of the pool or pools of assets established for another class of shares of the Corporation or for another Luxembourg collective investment scheme where it is appropriate ...»
30. Insert the following paragraph at the end of Article 23 of the Articles of Incorporation: «In addition, a dilution levy may be imposed on deals as specified in the sales documents. Such dilution levy should not exceed 5% of the Net Asset Value and will be calculated taking into account the estimated costs, expenses and potential impact on security prices that may be incurred to meet purchase requests.»
31. Amend Article 27 of the Articles of Incorporation so as to read: «The Corporation shall enter into an investment management agreement with an entity of the Fidelity group (the «Fidelity Entity»), under which agreement such Fidelity Entity will advise upon and manage the portfolio investments of the Corporation.
In the event of the non-conclusion or the termination of the investment management agreement in any manner whatsoever, the Corporation will at the request of the relevant Fidelity Entity change its name forthwith to a name not resembling the one specified in Article one hereof, specifically not including the word «Fidelity» or any similar word in any part thereof.
The investment management agreement shall contain provisions governing its amendment and termination.
This Article twenty-seven may not be amended or repealed, except by the affirmative vote of the holders of not less than two-thirds (2/3) of the shares of the Corporation present or represented at a shareholders' meeting called for such purpose at which the holders of not less than two-thirds (2/3) of the outstanding shares of the Corporation are present or represented and voting.
The management fee payable to the investment manager in respect of its services shall not, in respect of each separate pool of assets, exceed the rate specified in the sales documents of the Corporation applicable to the average of the Net Asset Value of the relevant pool of assets. Any increase of the management fee within the limits specified herein shall become effective only upon three months' notice given in writing to all registered shareholders.
The Corporation shall enter into a custodian agreement with a bank or savings institution which shall satisfy the requirements of the Law (the «Custodian») who shall assume towards the Corporation and its shareholders the responsibilities provided by the Law. All securities and other assets of the Corporation are to be held by or to the order of the Custodian. The fees payable to the Custodian will be determined in the custodian agreement.

In the event of the Custodian desiring to retire the Board of Directors shall within two months appoint another financial institution to act as custodian and upon doing so the Directors shall appoint such institution to be custodian in place of the retiring Custodian. The Directors shall have power to terminate the appointment of the Custodian but shall not remove the Custodian unless and until a successor custodian shall have been appointed in accordance with this provision to act in place thereof.

If any cash forming part of the assets of the Corporation is deposited with any investment manager or any distributor of shares in the Corporation appointed by the Corporation or any Connected Person of any of them, interest must be granted on such deposit at a rate not below the prevailing rate for a deposit of that term and that currency.

Neither the Custodian nor the investment manager nor any Connected Person of any of them, shall vote their own shares in the Corporation at, or count towards the quorum for, a general meeting of shareholders at which they have a material interest. But this restriction shall not apply to shares held in a nominee capacity only when voting instructions are received from the owner nor in respect of any adjourned meeting where the initial meeting was inquorate...»

32. Amend Article 30 of the Articles of Incorporation so as to read: «All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of 10th August 1915 on Commercial Companies and amendments thereto, as well as the Law.»
33. Consideration of such other business as may properly come before the meeting.

A quorum at the meeting will be obtained if holders of shares present in person, or by proxy, represent at least 50 per cent of the shares in issue. The resolution requires a majority in favour of at least two-thirds of the votes cast. If a quorum is not present, the meeting will be adjourned to 9.45 a.m. (CET) on 3rd August 2005, or, if later, immediately following the adjourned Fidelity Funds SICAV Extraordinary General Meeting that will commence at 9.30 a.m. (CET) on that day, and at the adjourned meeting, holders present in person or by proxy, whatever their number and the number of shares held by them, will constitute a quorum. Proxies received at the first meeting will be held and valid for the adjourned meeting.

Subject to the limitations imposed by the Articles of Incorporation of the Fund with regard to ownership of shares by US persons or of shares which constitute in aggregate more than three per cent (3%) of the outstanding shares, each share is entitled to one vote. Shareholders are invited to attend and vote at the meeting or may appoint another person in writing to attend and vote at the meeting. Such proxy need not be a shareholder of the Fund.

Shareholders may vote by proxy by returning the form of proxy to the address given below:

Fidelity Investments Luxembourg S.A.

Kansallis House

Place de l'Etoile, B.P. 2174

L-1021 Luxembourg

To be valid, proxies must reach the registered office of the Fund on 21 June 2005 at the latest.

May 2005

I (02969/584/250)

By Order of the Board of Directors.

CHIAFIA FINANCING HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 76.157.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00371, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2005.

Signature

Mandataire

(014341.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.